Activités scientifiques et techniques dans les ministères et les principaux organismes publics du Québec 1977-1978 à 1981-1982

BIBLIOTHÈQUE
QUÉBEC
LÉGISLATURE

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat au développement scientifique
Bureau de la science et de la technologie

ACTIVITES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

DANS LES MINISTERES ET LES PRINCIPAUX ORGANISMES

PUBLICS DU QUEBEC

1977-1978 à 1981-1982

BIBLIOTHÈQUE
16
LÉGISLATURE, QUÉBEC

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat au développement scientifique
Bureau de la science et de la technologie

Mars 1982

Cette étude a été réalisée par

Alain Bergeron

Bureau de la science et de la technologie

Mars 1982

Gouvernement
du Québec

Le ministre d'État
au Développement culturel
et scientifique

L'identification des ressources que le gouvernement du Québec consacre à la recherche et aux autres activités scientifiques et techniques constitue un des éléments essentiels de l'édification de la politique scientifique québécoise. Il est en effet primordial de déterminer l'ampleur des moyens que le secteur public affecte à ces activités et la façon dont ils se distribuent entre les différents ministères et organismes concernés, si l'on veut améliorer et harmoniser davantage la contribution du gouvernement au système scientifique québécois. C'est ce à quoi nous invitait notamment l'énoncé de politique sur la recherche scientifique québécoise, UN PROJET COLLECTIF, (avril 1980).

Dans ce contexte, il m'est agréable de présenter ici un document qui, pour la première fois au Québec, fournit une vue d'ensemble aussi complète que possible des ressources financières consacrées pendant ces cinq dernières années aux activités scientifiques et techniques par les ministères et les principaux organismes publics. Je le fais d'autant plus volontiers que ces ressources sont loin d'être négligeables et qu'elles servent en majeure partie à soutenir financièrement l'action d'autres secteurs (telles les universités et les industries) du système scientifique québécois.

Ce document se situe à une première étape encore exploratoire par bien des aspects. D'autres initiatives viendront la compléter et l'améliorer. C'est ainsi que sera publié prochainement un relevé des ressources humaines et financières que les ministères affectent spécifiquement à la recherche-développement en sciences de la nature et en génie.

C'est dans la mesure où elles permettent d'analyser et de suivre sur une base régulière le niveau, la répartition et l'évolution des ressources scientifiques et techniques gouvernementales, que de telles opérations ont leur raison d'être; elles contribuent alors à orienter l'action et à préciser les stratégies de la mise en application des objectifs et des mécanismes de la politique scientifique québécoise.

Gérald Godin

Table des matières

Page

- Introduction..... 1
- Ière Partie: Crédits des activités scientifiques et techniques des ministères québécois, 1977-1978 à 1981-1982..... 3
  - Présentation..... 4
  - Vue d'ensemble..... 5
  - Ministère des Affaires sociales..... 10
  - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation..... 12
  - Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration..... 18
  - Ministère des Communications..... 18
  - Ministère de l'Education..... 21
  - Ministère de l'Energie et des Ressources..... 25
    - . Energie..... 26
    - . Mines..... 29
    - . Forêts..... 31
    - . Domaine territorial..... 33
  - Ministère de l'Environnement..... 35
  - Ministère des Finances..... 38
  - Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme..... 40
  - Ministère de la Justice..... 43
  - Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.. 46
  - Ministère des Transports..... 48
  - Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre..... 50
  - Autres crédits d'AST ministériels..... 53
  - Estimations additionnelles..... 55
- IIe Partie: Dépenses scientifiques et techniques de vingt-deux organismes publics, 1977-1978 à 1981-1982..... 57
  - Présentation..... 58

Page

- Vue d'ensemble..... 59
- Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ).... 62
- Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et Institut de recherche sur la santé et la sécurité du travail (IRSST)..... 63
- Institut national de productivité (INP)..... 64
- Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC)..... 65
- Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ)..... 65
- NOUVELER..... 67
- Office de la langue française (OLF)..... 67
- Office de la protection du consommateur (OPC)..... 69
- Office des professions du Québec (OPQ)..... 70
- Régie de l'assurance-automobile du Québec (RAAQ)..... 71
- Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ)..... 72
- Régie des rentes du Québec (RRQ)..... 73
- SIDBEC..... 74
- Société des alcools (SAQ)..... 75
- Société de cartographie du Québec (SCQ)..... 76
- Société d'habitation du Québec (SHQ)..... 77
- Société nationale de l'amiante (SNA)..... 78
- Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM).... 79
- Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA)..... 80
- Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ).. 81
- Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP). 81

Introduction

Le présent document a pour but de dresser un premier tableau des ressources financières consacrées aux activités scientifiques et techniques (AST) au gouvernement du Québec depuis cinq ans. Il comprend deux parties; la première étudie les crédits d'AST des ministères, la seconde, les dépenses scientifiques et techniques de 22 organismes publics.

La notion d'AST est utilisée de façon courante en politique scientifique, par des instances comme l'UNESCO et l'OCDE, sur la scène internationale, et le ministère d'Etat chargé des sciences et de la technologie (MEST) au Canada. Les définitions données varient cependant quelque peu en extension. On admet généralement que les AST comprennent la recherche et le développement , qui en forme le noyau central, et un certain nombre d'activités connexes à la recherche, comme la collecte et la compilation de données, les travaux d'exploration, d'inventaire, de relevés, d'analyses et de contrôle, les études d'impact, de faisabilité, de normalisation et autres, dans les sciences de la nature et le génie comme dans les sciences de l'homme.

Les ressources financières gouvernementales consacrées aux AST comprennent donc les crédits ou les dépenses (selon le cas) servant à défrayer les coûts des différents programmes de recherche en activités connexes, incluant les frais administratifs directement reliés à ces programmes. Afin d'identifier ces ressources, plusieurs pays ont entrepris d'effectuer uneenquête annuelle systématique au sein de leurs administrations. Le Québec n'a commencé à tenter cette expérience qu'en 1981-1982, mais n'a couvert que les activités de recherche-développement en sciences de la nature et génie.

Le présent document a été préparé en marge de cette enquête et par d'autres moyens. Il veut offrir une reconstitution, la plus fidèle possible des ressources financières consacrées aux AST dans les ministères et organismes gouvernementaux québécois, pour les cinq exercices financiers qui vont de 1977-1978 à 1981-1982. Du côté des ministères, le travail a consisté à repérer dans la structure budgétaire gouvernementale les différents programmes d'AST et de suivre leurs crédits d'année en année et à compléter l'information manquante, soit par des demandes d'information directes, soit par des estimations.

Dans le cas des organismes publics, ce ne sont pas les crédits mais les dépenses réelles de recherche-développement et d'activités connexes qui ont été retenues. La majeure partie des informations recueillies provient des organismes eux-mêmes.

Sur le plan strictement arithmétique, les deux parties ne sont pas additives. Le total d'une année financière dans la première partie ne peut être additionné à celui de la même année dans la seconde partie, essentiellement pour trois raisons:

1- les chiffres correspondent à des données différentes: dans un cas, il s'agit de crédits budgétaires en début d'exercice, dans l'autre de dépenses réelles, comptabilisées en fin d'exercice;

2- une partie des dépenses d'AST des organismes proviennent de sources ministérielles et ont déjà été inscrites au chapitre des crédits des ministères pour la même année;

3- une autre partie des dépenses d'AST des organismes proviennent de sources extra-gouvernementales (l'entreprise privée, notamment) et ne peuvent être imputées à l'effort gouvernemental de financement des AST.

En dépit de cette limitation, le document fournit un bon aperçu de la nature, de l'ampleur et du niveau de financement des AST dans l'appareil gouvernemental québécois. L'implantation prochaine d'une enquête statistique régulière sur l'ensemble des dépenses scientifiques et techniques devrait permettre d'aller beaucoup plus loin dans l'exactitude et la précision.

1ère Partie

Crédits des activités scientifiques et techniques des ministères québécois

1977-1978 à 1981-1982

Présentation

Les dépenses scientifiques et techniques du gouvernement au Québec ne font pas l'objet d'une procédure budgétaire spécifique, que ce soit au plan de la programmation annuelle, à celui de l'examen ou de l'approbation des crédits ou à celui des contrôles et vérifications comptables. De plus, tous les ministères n'ont pas choisi de concentrer les crédits affectés à leurs AST au sein de programmes budgétaires bien identifiés, notamment lorsque l'exécution ou la responsabilité des AST ministérielles se trouvent réparties entre plus d'un intervenant au sein de la structure administrative. Par conséquent, le degré de "visibilité" des crédits d'AST dans la programmation budgétaire annuelle du gouvernement reste assez variable d'un ministère à l'autre.

Le relevé effectué ici pour les cinq exercices financiers qui vont de 1977-1978 à 1981-1982 se base en grande partie sur un dépouillement du Livre des crédits, mais il utilise aussi d'autres sources. De façon à identifier les programmes et les éléments de programmes budgétaires d'où sont tirés les crédits d'AST, il a fallu s'appuyer sur des inventaires déjà existants des activités et des unités ministérielles concernées. Il s'agit essentiellement de La recherche gouvernementale au Québec: une première analyse et de Recherche et activités scientifiques et techniques au gouvernement du Québec, Répertoire des unités 1980-1981, tous deux publiés par le Bureau de la science et de la technologie en 1981.

Un premier dépouillement du Livre des crédits a permis de mettre à jour les crédits affectés annuellement à la plupart des grands programmes d'AST ministériels. Dans un certain nombre de cas, on a

dû compléter ou préciser les données ainsi recueillies, identifier aussi d'autres tranches de crédits d'AST, en faisant appel au concours des services financiers des ministères ou à celui des unités responsables de quelques-unes des activités concernées. Enfin, dans d'autres cas, il a fallu recourir à des méthodes d'estimation.

Il faut considérer le bilan présenté dans les tableaux qui suivent comme le résultat d'une opération d'analyse et de confrontation de plusieurs sources de nature différente, ayant pour but de reconstituer le plus exactement possible ce qu'on pourrait appeler le budget des AST gouvernementales au Québec depuis cinq ans. Il ne s'agit donc pas du fruit d'une enquête statistique annuelle, comme le font le gouvernement fédéral et certaines provinces canadiennes, encore moins d'un minutieux travail de relevé comptable. Une partie des données fournies ici ne représentent que des approximations, certaines peuvent être surestimées, d'autres sous-estimées. Mais le portrait d'ensemble de l'ampleur et de la répartition des crédits d'AST gouvernementaux du Québec constitue probablement un reflet assez juste de la réalité.

Vue d'ensemble

Au cours des cinq exercices financiers, 1977-1978 à 1981-1982, les crédits d'AST du gouvernement du Québec ont augmenté d'environ 52% en dollars courants, passant de 248,5 à 377,7 millions. La hausse a été continuelle, mais non constante: 6,5% en 1978-1979, 16% en 1979-1980, 10% en 1980-1981 et 11,5% en 1981-1982. La croissance annuelle moyenne des crédits d'AST est en fait égale à 11% en dollars courants.

En dollars constants, calculée à partir de l'indice implicite des prix de la DNB*, la série des crédits annuels d'AST montre d'autres fluctuations:

1977-1978:	248 524,7	
1978-1979:	243 064,3	(-2%)
1979-1980:	257 912	(+6%)
1980-1981:	258 807,1	(+0,3%)
1981-1982:	256 597,3	(-0,8%)

* 1977 = 100

Crédits annuels des ministères pour les activités scientifiques et techniques, 1977-1978 à 1981-1982 ('000$)

MINISTERES ET SECTEURS	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982
MAS	18 329,7	19 898	22 794	27 506,9	28 093,1
MAPAQ	11 984,3	11 152,8	12 143,6	15 334,3	16 367,7
- Agriculture	11 984,3	11 152,8	12 143,6	13 090,6	14 467,8
- Pêcheries	-	-	-	2 243,7	1 899,9
Comm. culturelles & Immigration	406,2	516,9	490	493,2	536,3
MCQ	424,5	826,9	853,1	972,6	899,2
MEQ	142 469	150 389,1	179 238, 6	194 474,2	220 746,7
MER	-	-	-	39 480,9	43 382,4
- Energie	-	-	-	1 266	1 650
- Mines	-	-	-	19 218,9	21 808,6
- Terres	-	-	-	12 643,9	13 046,8
- Forêts	-	-	-	6 352,1	6 877
Environnement *	6 161,5	6,785,7	8 414,6	15 280,4	15 075,5
Finances	581,1	912,8	1 181	1 253,8	1 429,1
MICT	12 674,7	13 718,4	15 324,7	14 556,7	15 855,5
- Pêcheries	1 836,3	1 888,9	2 307,9	-	-
Justice	2 172,2	2 288,9	2 467,9	2 728,7	3 061,4

suite...

* Crédits d'AST des Services de protection de l'environnement jusqu'en 1979-1980, du ministère de l'Environnement (incluant le secteur eau) à partir de 1980-1981.

Crédits annuels des ministères pour les activités scientifiques et techniques, 1977-1978 à 1981-1982 ('000$) suite

MINISTERES ET SECTEURS	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982
MLCP *	1 227,9	1 411,9	1,443,9	1 566,6	1 590,9
Richesses naturelles	20 503	24 354,9	25 621,6	-	-
- Energie	680,2	1 968,4	1 188,9	-	-
- Mines	15 422,8	17 794,4	19 254,1	-	-
- Eau	4 400	4 592,1	5 178,6	-	-
Terres et Forêts	16 999,4	15,548,1	17 034,6	-	-
- Terres	10 672,9	10 171,9	11 254,7	-	-
- Forêts	6 326,5	5 376,2	5 779,9	-	-
Transports	1 361,6	1 516,6	1 605,6	2 101	2 116,8
MTMO	1 129,6	1 200,9	1 619,2	3 324,1	4 086,4
Autres **	12 100	14 175	16 425	19 705,1	24 470,2
TOTAL	248 524,7	264 696,9	306 657,4	338 778,5	377 711,2

* Crédits d'AST du secteur faune, au ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche jusqu'en 1979-1980, au ministère du Loisir , de la Chasse et de la Pêche, à partir de 1980-1981.

** Comprend Affaires intergouvernementales, Conseil exécutif et estimations additionnelles.

En dépit de deux baisses nettes, en 1978-1979 et en 1981-1982, l'augmentation réelle des crédits pour l'ensemble de la période se situe à 3%. On peut alors affirmer que, dans la conjoncture économique difficile qui a caractérisé les cinq dernières années, les crédits d'AST gouvernementaux ont connu globalement une stabilité relative et même une légère hausse.

Au début de la période, ces crédits représentaient autour de 2,1% de l'ensemble du budget gouvernemental tel qu'il apparaît dans le Livre des crédits. Ce pourcentage décroît cependant chaque année, pour atteindre 1,9% en 1981-1982. C'est que, même si les crédits d'AST se sont maintenus à leur niveau de 1977-1978, leur augmentation en dollars courants de 52% reste bien inférieure à l'augmentation globale du budget gouvernemental qui se situe autour de 74%. D'un autre côté, la baisse de 0,2% de la portion des crédits gouvernementaux qui est affectée aux AST ne correspond pas à une volonté politique de restreindre le niveau des activités, puisque le niveau des crédits se maintient (et accroît même légèrement) et que l'augmentation du budget gouvernemental est elle-même attribuable en grande partie à des facteurs inflationnistes: hausse de 62,7% traitements alors que le nombre de fonctionnaires est à peu près égal en 1977-1978 et en 1981-1982, hausse du service de la dette publique de plus de 159%, etc.

Si la progression globale des crédits d'AST manifeste en réalité une certaine stabilisation, tous les budgets scientifiques des ministères et des secteurs n'ont pas suivi la même évolution. Pour l'ensemble de la période, les seuls ministères dont le niveau de crédits suit la tendance générale sont les Affaires sociales, l'Education et les Transports.

Quatre secteurs connaissent une croissance nette bien supérieure à celle du total annuel des crédits sur cinq ans. Il s'agit des Communications (111,8% en dollars courants), l'Energie (142,5%), les

Finances (146%) et le Travail et la Main-d'oeuvre (261,7%).

Les autres secteurs ont une progression inférieure à celle de la tendance générale et se retrouvent par conséquent en situation plus ou moins déficitaire en fin de période. Les plus touchés sont l'Agriculture (20,7%), les Pêcheries (3,5%), l'Immigration (32%), le Domaine Territorial (22%), les Forêts (8,7%), le secteur Faune du MLCP (29,5%).

Bien des facteurs d'ordre général ou particulier peuvent expliquer la grande variation constatée entre les ministères et les secteurs quant à l'évolution du niveau des crédits d'AST. Ce n'est cependant pas le rôle du présent document que d'offrir une analyse détaillée de toutes les fluctuations observées. Un examen descriptif des programmes d'AST par ministères servira ici plutôt à faire un tour d'horizon de la nature des activités concernées et de l'ampleur des crédits qui y sont affectés.

Ministère des Affaires sociales

Le domaine de responsabilité du ministère des Affaires sociales comprend les grands secteurs de la santé et des services sociaux et, jusqu'en 1981-1982, celui de la sécurité du revenu*. Les activités scientifiques du Ministère appuient l'élaboration et l'application des politiques et des programmes dans chacun des trois secteurs. De plus, le Ministère exerce sa juridiction sur le réseau des établissements de santé et de services sociaux qui ont eux-mêmes un volume important d'AST et une fonction recherche très développée, principalement dans le domaine biomédical.

Les crédits affectés par le Ministère aux AST défraient les coûts d'activités internes et externes. A l'interne d'abord, on trouve les travaux des différents services de planification et d'évaluation: études épidémiologiques, recherches opérationnelles, études socio-économiques, collecte, compilation et analyse de données statistiques, études préparatoires à la conception et à l'élaboration de politiques. On trouve aussi les laboratoires du Ministère dont le plus gros des activités consistent en analyses bactériologiques et virologiques pour le compte de services hospitaliers et qui peuvent effectuer quelques projets de recherche. Une partie de ces crédits d'AST intramuros sert aussi à des commandites (achats de service).

Du côté des dépenses externes, les principaux crédits d'AST du Ministère se trouvent affectés au soutien à la recherche hospitalière et aux instituts de recherche en santé. Le programme "Recherche en santé" comprend aussi les budgets des différentes catégories de bourses et de subventions de recherche accordées par le Conseil de la recherche en santé du Québec (CRSQ), organisme autonome relevant de la juridiction du Ministère. Son homologue du côté socio-économique, le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), anciennement Comité de la recherche socio-économique (CRSE), administre lui aussi des programmes de bourses

---

* Ce secteur tombe désormais sous la responsabilité du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre.

Ministères des Affaires sociales

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	14.1	Recherche dans le domaine de la santé	10 455 300
	14.2	Recherche socio-économique	1 252 800
	15.1	Démonstration	593 900
	16.4	Agrément (Laboratoires) *	2 945 200
	16.5	Planification	3 082 500
			18 329 700
1978-1979	15.1	Recherche dans le domaine de la santé	11 479 900
	15.2	Recherche socio-économique	1 049 500
	15.3	Recherche expérimentale	368 300
	17.4	Agrément (Laboratoires)	3 430 500
	17.5	Planification	3 569 800
			19 898 000
1979-1980	14.1	Recherche dans le domaine de la santé	12 407 900
	14.2	Recherche socio-économique	1 052 100
	14.3	Recherche expérimentale	768 300
	16.4	Planification et évaluation	5 028 300
	16.5	Programme de santé (Laboratoires)	3 537 400
			22 794 000
1980-1981	14.1	Recherche en santé	17 102 000
	14.2	Recherche socio-économique	809 400
	14.3	Recherche expérimentale	371 300
	17.3	Planification et évaluation	5 489 500
	17.7	Laboratoires	3 734 700
			27 506 900
1981-1982	14.1	Recherche en santé	17 029 900
	14.2	Recherche socio-économique	1 180 700
	17.7	Laboratoires	4 383 500
	17.1, 17.4, 17.5	(Planification et évaluation)	5 500 000 **
			28 093 100

* N'incluant pas les laboratoires hospitaliers (voir p.12).

** Estimé

et de subventions de recherche. Un dernier volet de recherche externe, appelé "démonstration" ou "recherche expérimentale" visait à soutenir des projets d'expérimentation en santé ou en services sociaux. Ce programme a été interrompu en 1981 et ses fonds ajoutés à ceux de la recherche socio-économique.

L'augmentation des crédits d'AST au ministère des Affaires sociales atteint 53% pour l'ensemble de la période 1977-1978 à 1981-1982, pour une croissance annuelle moyenne d'environ 11,5%. Le ralentissement observé en fin de période , 2% d'augmentation entre 1980-1981 et 1981-1982, est en partie compensé par la forte hausse des crédits de l'année précédente: 20,7%. Cette hausse est attribuable presque exclusivement à l'augmentation de 38% des crédits affectés à la recherche en santé.

Pour l'ensemble de la période, le ministère des Affaires sociales affecte entre 0,4% et 0,5% de son budget aux différents programmes d'AST considérés ici. Il faut prendre en compte cependant qu'une forte partie des crédits totaux du Ministère, environ les trois-quarts, vont en paiement de transferts vers les différents établissements du réseau des affaires sociales et que ces sommes servent à défrayer les coûts d'autres activités à caractère scientifique et technique qui n'ont pas pu être comptabilisées ici, notamment celles des laboratoires hospitaliers.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) exerce sa juridiction sur l'ensemble du secteur agro-alimentaire, depuis la production agricole proprement dite

jusqu'à la transformation et la mise en marché des denrées alimentaires. Il a intégré en 1979, la Direction générale des pêches maritimes, rattachée auparavant au ministère de l'Industrie et du Commerce.

Dans le secteur agro-alimentaire, le MAPAQ possède trois grands programmes de recherche-développement et d'activités scientifiques et techniques connexes. Le premier, "Recherche agricole", comprend les bourses et subventions accordées par le Conseil de la recherche et des Services agricoles du Québec (CRESAQ) ainsi que le budget de la Direction de la recherche. Cette dernière se consacre à des travaux de recherche-développement dans les domaines de la transformation et de la production de denrées alimentaires, de la défense des cultures, de l'étude des sols et de l'amélioration génétique des espèces.

Le second programme regroupe les travaux d'études économiques et de planification, relatives aux orientations et aux politiques du Ministère en matière d'agro-alimentation.

Le troisième programme concerne les activités des laboratoires d'expertise et d'analyses alimentaires. Ce sont principalement des analyses bactériologiques, biochimiques, physiques et chimiques, avec en outre quelques projets de recherche-développement, notamment en spectrométrie, en radio-immunologie et en toxicologie.

Après une baisse notable de 7%, en 1978-1979, les crédits d'AST du MAPAQ dans le secteur agro-alimentaire n'ont cessé de croître par la suite: 9% en 1979-1980, 8% en 1981-1982, 10,5% en 1981-1982.

Les plus fortes augmentations observées ont lieu au sein

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation : secteur agro-alimentaire

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	1.1 5.2 5.4	Recherche agricole Etudes économiques agro-alimentaires Contrôle de la qualité des produits	9 097 500 1 476 200 1 410 600 11 984 300
1978-1979	1.1 5.2 5.4	Recherche agricole Etudes économiques agro-alimentaires Contrôle de la qualité des produits	8 448 300 1 183 000 1 521 500 11 152 800
1979-1980	1.1 1.2 5.3	Planification et études économiques Recherche agricole Contrôle de la qualité des produits	1 955 900 8 697 600 1 490 100 12 143 600
1980-1981	1.1 1.2 5.3	Planification et études économiques Recherche agricole Contrôle de la qualité des produits	2 308 700 9 074 400 1 707 500 13 090 600
1981-1982	1.1 1.2 5.3	Planification et études économiques Recherche agricole Contrôle de la qualité des produits	2 948 300 9 762 800 1 756 700 14 467 800

du programme de planification et d'études économiques: 65%, 18% et 28% en 1979-1980, 1980-1981 et 1981-1982 respectivement. Pour l'ensemble de la période, la croissance du programme s'élève à près de 100%, ce qui traduit bien l'importance que le MAPAQ accorde de plus en plus aux questions de stratégies économiques dans le secteur agro-alimentaire.

Le programme de recherche agricole croît de façon graduelle entre 1978-1979 et 1981-1982: 3%, 4% et 7,6%. La part des paiements de transfert dans le programme, essentiellement les bourses et subventions du CRESAQ, se maintient autour de 20% des crédits.

Il faut noter que la baisse de 7% enregistrée par ce programme, au cours de la deuxième année considérée,1978-1979, est attribuable à la présence de crédits d'immobilisation exceptionnels de 1,4 million en 1977-19/8. Sans ce montant, le budget du programme s'établit à près de 7,7 millions et l'augmentation réelle des crédits se situe autour de 8% entre 1977-1978 et 1978-1979.

Un réaménagement interne du type de dépenses comprises dans le programme semble aussi être responsable de la baisse enregistrée, en 1978-1979, par les études économiques agro-alimentaires, notamment au chapitre des achats de service et des paiements de transfert.

Durant l'ensemble de la période la part des crédits affectés aux AST du secteur agro-alimentaire dans l'ensemble

du budget de MAPAQ (à l'exclusion des pêches maritimes) se maintient, entre 4 et 5%.

* * *

Dans le secteur des pêcheries, la Direction générale des pêches maritimes s'occupe de promouvoir et d'orienter le développement de cette activité au Québec en fournissant divers services et programmes de soutien aux pêcheurs. La Direction générale a été rattachée au ministère de l'Industrie et du Commerce de 1964 à 1979, avant d'être intégrée au MAPAQ.

Les principales AST du secteur des pêcheries se retrouvent au sein de la Direction de la recherche qui effectue des pêches expérimentales, des travaux d'analyse et de contrôle de qualité des produits de la pêche, des travaux d'innovation technologique ainsi que des opérations de collecte de données biométriques et d'estimation de stocks.

Les chiffres présentés dans le tableau suivant sont ceux du budget annuel de la Direction de la recherche, dont les crédits sont pris à l'intérieur d'un programme comprenant aussi les ressources de gestion interne de la Direction générale (exclues ici). Après deux hausses de 3% et de 22% en 1978-1979 et 1979-1980, les crédits d'AST connaissent deux baisses successives de 2,7% et de 15% pour se retrouver, en 1981-1982, à un niveau à peine supérieur à celui de 1978-1979. Ces baisses sont surtout attribuables à des diminutions d'effectifs.

La part relative des crédits d'AST dans l'ensemble du budget des pêches maritimes passe en même temps de 14% en 1977-1978 à 7% en 1981-1982.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation : secteur pêcheries

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	MIC 8.1	Inventaires, recherches et gestion interne du secteur.	1 836 300
1978-1979	8.1	Inventaires. recherches et gestion interne.	1 888 900
1979-1980	8.1	Inventaires, recherches et gestion interne.	2 307 900
1980-1981	MAPAQ 9.1	Inventaires, recherches et gestion interne.	2 243 700
1981-1982	9.1	Gestion des ressources, développement et administration.	1 899 900

Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration

Bien que le secteur de l'immigration soit avant tout de juridiction fédérale, le Québec exerce un certain nombre de responsabilités en ce domaine, suite à diverses ententes fédérales-provinciales contractées depuis 1971. Le Québec peut notamment établir ses propres critères de sélection des ressortissants étrangers désireux de s'établir sur le territoire. Depuis peu, le champ de responsabilité du ministère québécois de l'Immigration s'étend à la protection et au développement des diverses communautés culturelles de la population québécoise.

Au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, c'est la Direction de la recherche qui effectue la plus grande partie des AST. Elle réalise des analyses, des études, des enquêtes et des recherches nécessaires à l'établissement des politiques du Ministre. Son champ de travail comporte des projets de nature économique, sociologique et démographique.

Les chiffres présentés ici se rapportent au budget annuel de la Direction de la recherche dont les crédits sont tirés du programme 1.3, "Direction et gestion interne". Ce budget représente entre 2,2% et 3,7% du budget total du ministère pour la période considérée.

Ministère des Communications

La responsabilité gouvernementale québécoise en matière des communications comprend la promotion, le contrôle et la réglementation des services publics ou privés de télécommunications, de même que l'organisation des services d'information et de diffusion des différents ministères et organismes gouvernementaux.

Au plan de la recherche et des activités scientifiques connexes, c'est le Service de la recherche du ministère des Communications du Québec (MCQ) qui joue le rôle de maître d'oeuvre. Le Service de la recherche est moins une unité d'exécution de travaux de recherche qu'une unité de gestion de contrats et de subventions de recherche, le MCQ ayant favorisé jusqu'ici une stratégie de

Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	1.3	Direction et gestion interne (Direction de la recherche)	406 200
1978-1979	1.3	Direction et gestion interne	516 900
1979-1980	1.3	Direction et gestion interne	490 000
1980-1981	1.3	Direction et gestion interne	493 200
1981-1982	1.3	Direction et gestion interne	536 300

Ministère des Communications

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	5.1	Planification du développement des réseaux	424 500
1978-1979	7.1	Planification du développement des réseaux	826 900
1979-1980	7.1	Planification du développement des réseaux	853 100
1980-1981	7.3	Recherche	972 600
1981-1982	6.3	Recherche	899 200

recours aux ressources extérieures. Au moyen de ses programmes de contrats et de subventions, il est amené à financer des recherches portant sur les aspects sociologiques, économiques, organisationnels et techniques des communications, effectuées pour la plus grande partie dans les universités. Un des volets importants de la recherche soutenue par le MCQ depuis quelques années est l'action concertée en câblodistribution, financée conjointement avec le ministère de l'Education.

Sur le plan interne, le Service de la recherche se spécialise surtout en études de prospective.

Les chiffres présentés dans le tableau correspondent à la tranche des programmes budgétaires mentionnés qui est affectée au Service de la recherche. Le montant a presque doublé en 1978 suite à une augmentation importante des effectifs et des paiements de transfert. Il connaît une autre hausse de 14% en 1980-1981, puis une diminution de 7,5% en 1981-1982.

Le pourcentage des montants considérés dans l'ensemble du budget du MCQ varie entre 0,5% et 0,9% pour l'ensemble de la période.

Ministère de l'Education

La responsabilité sectorielle du ministère de l'Education du Québec (MEQ) s'étend à tout le réseau des établissements d'enseignement des secteurs primaire, secondaire et postsecondaire. Elle s'exerce autant sur les programmes, les services que sur les clientèles et les grandes fonctions administratives et organisationnelles du réseau. C'est l'ampleur de ce mandat et des ressources qu'il exige qui font que le MEQ possède le plus élevé des budgets ministériels

Ministère de l'Education

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	6 (1,2,3)	(Enseignement et recherche universitaires)	133 058 310 *
	6.2	Programmes particuliers d'enseignement et recherches	9 410 758 *
			142 469 068
1978-1979	6 (1,2,3)	(Enseignement et recherche universitaires)	140 332 887 *
	6.2	Programmes particuliers d'enseignement et de recherche	10 056 250 *
			150 389 137
1979-1980	6 (1,2,3)	(Enseignement et recherche universitaires)	168 528 575 *
	6.2	Programmes particuliers d'enseignement et de recherche	10 710 000 *
			179 238 575
1980-1981	6 (1,2,3,)	(Enseignement et recherche universitaires)	181 870 912 *
	6.2	Programmes particuliers d'enseignement et de recherche	12 603 250 *
			194 474 162
1981-1982	6,1	Fonctionnement	196 349 500 *
	9	Fonds FCAC	24 397 200
			220 746 700

*Estimés

ponsabilité d'administrer les programmes de bourses d'enseignement aux étudiants de 2e et de 3e cycles.

La méthode utilisée pour calculer les chiffres fournis ici pour FCAC et pour la subvention générale de fonctionnement nécessite quelques explications additionnelles. Avant 1981 -1982, la subvention générale de fonctionnement versée aux universités pour couvrir des dépenses de recherche et d'enseignement, se trouvait répartie dans trois éléments du poste budgétaire "Enseignement et recherches universitaires". Le budget du programme FCAC se trouvait intégré dans le deuxième de ces éléments. En outre, ce programme tenait sa comptabilité sur la base de l'année académique universitaire. Afin de ramener les montants sur la base de l'année financière gouvernementale, on a dû répartir le total annuel des dépenses de FCAC en deux tranches de 25% et 75%, chaque cycle gouvernemental se composant des trois premiers quarts d'un cycle académique donné et du dernier quart du cycle précédent.

Une fois établi le montant annuel affecté à FCAC et soustrait ce montant de l'ensemble du programme "Enseignement et recherche universitaire" *, on a estimé l'ampleur de la tranche de la subvention générale de fonctionnement qui peut être imputée, directement ou indirectement à des activités de recherche.

En se basant sur des pourcentages de coûts établis par Statistique-Canada pour la R-D en sciences humaines et humanités, et pour la R-D en sciences naturelles et génie, en se basant également sur la répartition pondérée des effectifs professoraux universitaires pour ces deux grandes familles de disciplines, on est en mesure d'appliquer à la subvention générale de fonctionnement un coefficient de .25 pour déterminer la tranche annuelle imputable à la recherche. On

---

* On est obligé ici de soustraire des dépenses réelles en fin d'année à des crédits accordés en début d'année.

du Québec, et qu'une énorme proportion de ce budget prend la forme de paiements de transferts aux institutions d'enseignement et à leurs clientèles.

Dans ces conditions, il est difficile d'estimer la part réelle des fonds versés par le MEO qui servent à financer des AST, celles-ci étant liées de façon intime à l'exercice des activités premières des institutions comme la formation et l'enseignement, ou à des fonctions comme la gestion et la planification. Même à l'intérieur du Ministère, on peut noter la présence d'une douzaine d'unités différentes d'études, de recherches et de gestion de programmes de soutien à la recherche, disséminés dans la structure administrative du Ministère. Le budget de ces unités n'étant pas repérable dans le Livre des crédits, il fait l'objet d'un estimé plus loin dans le présent document.

Les chiffres fournis ici ne concernent qu'une fraction des sommes attribuées au financement d'AST par le MEO. Seuls sont considérés le programme "Formation de chercheurs et actions concertées" (FCAC) et la part de la subvention générale versée aux universités qui est affectée à des activités de recherche.

Le programme FCAC constitue le principal instrument de soutien à la recherche universitaire du gouvernement du Québec. Il comprend sept volets d'aide directe ou de support à la recherche: Equipes et séminaires, Programmes majeurs, Centres de recherche, Actions concertées, Organismes de service à la recherche, Aide aux revues scientifiques et Subventions générales. Au cours de l'exercice financier 1981-1982, la gestion du programme, jusque là assurée par un service du Ministère, a été confiée à un nouvel organisme autonome, le Fonds FCAC. Celui-ci s'est vu en outre attribuer la res-

arrive sensiblement au même résultat en utilisant la "méthode CAUBO" de calcul des coûts indirects de la recherche universitaire: environ 24% des dépenses de fonctionnement des universités sont imputables à des frais de recherche non couverts par les contrats et subventions.

L'augmentation des crédits de ces deux programmes reste assez variable d'une année à l'autre: 5,5% en 1978-1979, 19% en 1979-1980, 8,5% en 1980-1981 et 13,5% en 1981-1982. L'augmentation globale, en quatre ans, se situe à près de 55%. Il faut noter que les deux programmes croissent de façon très différente. Les hausses successives de crédits observés au chapitre de la subvention générale de fonctionnement sont respectivement de 5, 20, 8 et 8%. Après des augmentations de l'ordre de 7% et 6,5% les deux premières années, FCAC connaît une croissance de 17,7% en 1980-1981, tandis que son budget double presque de volume (93%) en 1981-1982, année de l'organisation du Fonds FCAC et de l'addition des programmes de bourses.

Les montants totaux annuels des deux programmes représentent environ 4% du budget total du MEQ pour chacune des années considérées.

Ministère de l'Energie et des Ressources

Le ministère de l'Energie et des Ressources (MER) oeuvre dans quatre secteurs distincts: l'énergie, les mines, le domaine territorial et les forêts. Avant 1980, les deux premiers secteurs appartenaient au ministère des Richesses naturelles, les deux autres au ministère des Terres et Forêts. Par la nature même de son mandat, qui concerne essentiellement la gestion de différentes ressources

naturelles, une proportion importante des activités du MER ont un caractère scientifique et technique prononcé.

Energie

Dans le secteur énergie, l'intervention du Ministère consiste surtout un travail de réglementation et de planification de l'exploitation des différentes ressources, tant dans le domaine des énergies conventionnelles (hydrocarbures , hydro-électricité) que dans celui des énergies nouvelles. Mais on trouve aussi un Service d'exploration pétrolière, qui effectue de la prospection. Les chiffres présentés ici concernent ce Service de même que la Direction générale de l'analyse économique et financière (ancienne Direction des études économiques et financières) et les études et projets subventionnés dans le domaine des énergies nouvelles.

La Direction générale de l'analyse économique et financière effectue des études sur les prix et la tarification, des analyses prévisionnelles sur l'évolution du secteur et d'autres travaux nécessaires à la planification et à l'élaboration des politiques énergétiques du Québec.

Le Ministère accorde des subventions à des projets en énergies nouvelles depuis 1978-1979. Les projets sont de nature très variée: recherche-développement, démonstration, inventaires, études de faisabilité, etc. Il s'attribue également des bourses de 2e et 3e cycles pour la formation de spécialistes en énergie, avec la collaboration du Fonds FCAC.

Pour les années antérieures à 1981-1982, la structure budgétaire du secteur énergie ne permet d'identifier directement que les crédits affectés au programme de recherche d'hydrocarbures. Les montants indiqués au titre du programme d'études et de gestion interne ou à celui des politiques et stratégies, constituent un estimé

Ministère de l'Energie et des Ressources : secteur énergie

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	Richesses naturelles		
	7.1	Recherches d'hydrocarbures	330 200
	7.2	Etudes et gestion interne	350 000 *
			680 200
1978-1979	6.1	Recherches d'hydrocarbures	840 400
	6.2	Etudes et gestion interne	375 000 *
		Subv. énergies nouvelles	753 013
			1 968 413
1979-1980	6.1	Recherches d'hydrocarbures	437 000
	6.2	Etudes et gestion interne	400 000 *
		Subv. énergies nouvelles	351 910
			1 188 910
1980-1981	Energie et Ressources		
	12.1	Recherches d'hydrocarbures	461 900
	12.2	Etudes et gestion interne	425 000 *
		Subv. énergies nouvelles	379 081
			1 265 981
1981-1982	14.1	Politiques et stratégies	700 000
	14.2	Energies conventionnelles	400 000
	14.4	Développement des énergies nouvelles	550 000
			1 650 000

*Estimé

du budget de la Direction générale de l'analyse économique et financière.

En ce qui concerne les subventions en énergies nouvelles, il s'agit du montant des dépenses annuelles du programme (à l'exclusion des projets d'information) pour les trois années 1978-1979, 1979-1980 et 1980-1981.

Les données fournies pour 1981-1982 proviennent de renseignements obtenus aux services de comptabilité du Ministère.

Les crédits d'AST du secteur énergie augmentent brusquement, en 1978-1979, et triplent presque de volume avant de chuter de 39,6% l'année suivante. Cette grande fluctuation est attribuable à deux facteurs: le montant exceptionnel des achats de service (environ 600 000 $) du Service d'exploration pétrolière, au cours de 1978-1979,et la mise en marche du programme de subventions en énergies nouvelles. La croissance de ces deux éléments se situe respectivement à 7,7 et à 5,7%, en 1980-1981.

L'autre grande hausse de l'ensemble des crédits d'AST se situe en 1981-1982 : 30%. Malgré une baisse notable du budget de l'exploration pétrolière (-13%), les études et projets subventionnés en énergies nouvelles connaissent un accroissement de 45% et la transformation de la Direction des études économiques et financières en Direction générale de l'analyse économique et financière occasionne une hausse budgétaire de l'ordre de 65%.

La tranche des crédits totaux du secteur énergie que représentent les montants annuels calculés ici va toutefois sans cesse en décroissant: elle passe de 15% en 1977-1978 à 12% en 1978-1979, puis à 10, 9,5 et 9% pour les années subséquentes.

* * *

Mines

Les activités à caractère scientifique et technique occupent une grande partie des ressources du secteur minier. Deux directions générales s'occupent en effet de recherche, d'analyses, de prospection, de levées et d'études géoscientifiques: la Direction générale de la recherche géologique et minérale (DGRGM) et le Centre de recherches minérales (CRM). La DGRM effectue notamment des travaux de recherche géologique, géophysique, géochimique et géotechnique et procède à des levés ponctuels et à des forages statigraphiques.

Le CRM possède une direction d'analyse et de contrôle des échantillons minéraux et une direction de recherche-développement qui effectue des études et essais expérimentaux sur les procédés de traitement de minerais et de métallurgie.

Dans l'ensemble, les budgets d'AST du secteur minier se sont accrus de 41% au cours de la période, avec des taux d'augmentation de 15 et 8%, en 1977-1978 et 1978-1979, une stabilisation en 1980-1981 et une nouvelle hausse de 13% en 1981-1982.

L'augmentation des budgets du CRM a été continuelle, atteignant 19% à deux reprises, en 1978-1979 et en 1980-1981. En revanche, ceux de la DGRGM connaissent un fléchissement de 7% en 1980-1981 par rapport à l'année précédente. Cette baisse est attribuable à une diminution de moitié des crédits affectés aux achats de service.

L'importance des AST dans l'ensemble des activités du MER dans le secteur minier se répercute au plan de la proportion des crédits totaux qui leur sont attribués. Celle-ci varie entre 54% et 58% pour l'ensemble de la période considérée.

* * *

Ministère de l'Energie et des Ressources : secteur mines

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	Richesses naturelles		
	1.1	Inventaires et études géologiques	10 050 200
	1.2	Inventaires des ressources minérales	1 826 300
	2.2	Recherches minérales (CRM)	3 546 300
			15 422 800
1978-1979	1.1	Levées et études géoscientifiques	11 437 100
	1.2	Inventaire du potentiel minéral	2 137 800
	2.2	Recherches minérales	4 219 500
			17 794 400
1979-1980	1.1	Levées et études géoscientifiques	12 286 700
	1.2	Inventaires du potentiel minéral	2 304 900
	2.2	Recherches minérales	4 662 500
			19 254 100
1980-1981	Energie et Ressources		
	10.1	Levées et études géoscientifiques	10 979 700
	10.2	Inventaire du potentiel minéral	2 668 800
	11.2	Recherches minérales	5 570 400
			19 218 900
1981-1982	10.1	Levées études géoscientifiques	13 648 100
	10.2	Inventaire du potentiel minéral	2 171 500
	12.1	Analyse et contrôle } CRM	2 188 800
	12.2	Recherche et développement } CRM	3 800 200
			21 808 600

Forêts

La responsabilité du secteur forestier appelle elle aussi l'exercice d'AST multiples et variées. C'est que l'intervention du MER s'effectue surtout au niveau de la ressource de base et comprend des opérations à caractère scientifique et technique dans presque toutes ses fonctions, que ce soit la prévention des maladies des arbres, les travaux de planification, l'aménagement et le reboisement

C'est le programme intitulé "Connaissance de la forêt" qui regroupe la plus forte concentration d'AST du secteur. Ce programme vise à acquérir, traiter et mettre à jour les données caractérisant le milieu forestier, expérimenter et mettre au point certaines techniques d'intervention et élaborer les différentes options d'aménagement. Il comprend deux éléments, recherche et inventaire de base, qui concernent respectivement les activités du Service de la recherche et du Service de l'inventaire forestier.

Le Service de la recherche exécute des travaux de recherche et développement expérimental sur presque tous les aspects de la responsabilité du MER dans le secteur forestier; ses activités vont de l'étude des écosystèmes forestiers, à l'analyse des problèmes d'utilisation industrielle de certaines essences, en passant par des travaux d'amélioration génétique. Le Service de l'inventaire forestier se charge principalement d'effectuer des relevés techniques sur le terrain et de compiler les données recueillies en vue de produire une cartographie systématique des forêts du Québec.

Ministère de l'Energie et des Ressources: secteur forêts

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	Terres et forêts		
	1.1	Recherche	1 923 200
	1.2	Inventaire de base	4 403 300
			6 326 500
1978-1979	1.1	Recherche	2 161 900
	1.2	Inventaire de base	3 214 300
			5 376 200
1979-1980	1.1	Recherche	2 345 300
	1.2	Inventaire de base	3 434 600
			5 779 900
1980-1981	Energie et Ressources		
	1.1	Recherche	2 621 900
	1.2	Inventaire de base	3 730 200
			6 352 100
1981-1982	1.1	Recherche	2 804 300
	1.2	Inventaire de base	4 072 700
			6 877 000

A l'exception de l'année 1978-1979, les crédits du programme "Connaissance de la forêt" ont connu une croissance de l'ordre de 7% à 10%. C'est surtout le Service de la recherche qui a bénéficié de cette croissance, avec des hausses continuelles de 12% en 1978-1979, 8% en 1979-1980, 11,8% en 1980-1981 et 6,9% en 1981-1982. Les crédits attribués à l'inventaire forestier connaissent une chute de 27% en 1978-1979, en raison d'une très forte diminution du budget de contrats. Leur augmentation pour les années subséquentes se chiffre à 6,8% en 1979-1980, 8,6% en 1980-1981 et 9% en 1981-1982

Il n'est pas possible de retracer les autres AST du secteur forestier à l'aide du Livre des crédits. Elles sont dispersées à travers une foule d'unités à caractère opérationnel. Elles feront l'objet d'une estimation plus loin, dans le présent document.

Le seul programme considéré ici, "Connaissance de la forêt", compte pour une part sans cesse décroissante des crédits du secteur: 7,8%, 5%, 5%, 4,6% et 3,8%.

Domaine territorial

L'activité du MER dans ce secteur comprend traditionnellement deux programmes: la connaissance géographique du territoire et la gestion des terres publiques. C'est au sein du premier programme, plus spécifiquement de l'élément intitulé "Levés et cartographie intégrés", que se rencontre l'ensemble des AST du secteur. On y retrouve des travaux de levés géodésiques, de télédétection, de cartographie, d'analyse et de traitement de données d'arpentage, de compilations cadastrales, d'enquêtes toponomiques, etc. Il s'effectue aussi de la recherche et du développement portant essentiellement sur les techniques de levés et les méthodes de traitement de l'information.

Après une légère diminution (4,7%) en 1978-1979, les crédits d'AST du secteur augmentent de 10,6%, 12 et 3% au cours des années subséquentes.

Ministère de l'Energie et des Ressources: secteur domaine territorial

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	Terres et forêts 8.1	Levés et cartographie intégrés	10 672 900
1978-1979	8.1	Levés et cartographie intégrés	10 171 900
1979-1980	8.1	Levés et cartographie intégrés	11 254 700
1980-1981	Energie et Ressources 8.1	Levés et cartographie intégrés	12 643 900
1981-1982	8.1	Levés et cartographie intégrés	13 046 800

Le programme "Levés et cartographie intégrés" mobilise cependant entre 53% et 75% des crédits de l'ensemble du secteur, selon les années. Il fait 63,6% du budget du domaine territorial en 1981-1982.

Ministère de l'Environnement

Le ministère de l'Environnement a été créé au cours de l'exercice financier 1979-1980. Il prenait alors la relève des Services de protection de l'environnement (SPE) et intégrait la Direction générale des eaux du Ministère des Richesse naturelles (MRN). Le Ministère est chargé de surveiller, de préserver la qualité de l'environnement, d'en promouvoir l'assainissement, de conseiller le gouvernement, ses ministères et organismes en vue de prévenir la détérioration du milieu, tout en préservant les espèces vivantes et les biens.

Par la nature de son mandat, le Ministère est appelé à remplir plusieurs fonctions à caractère scientifique et technique: travaux d'inventaire et d'intervention hydrologique, contrôle de la qualité des eaux, météorologie et gestion de réserves écologiques, etc. Comme le ministère de l'Energie et des Ressources, celui de l'Environnement possède donc une vocation scientifique et technique importante. Les AST sont cependant répartiesau sein de plusieurs unités et programmes différents. Les deux principales composantes repérables dans le Livre des crédits, se trouvent groupées au sein du programme 3 "Connaissance". Il s'agit de l'élément "Inventaires" (3.1) et de l'élément "Laboratoires et recherches" (3.2).

L'évolution des crédits d'AST dans le secteur environnement est peu facile à suivre d'une année à l'autre, en raison des changements administratifs intervenus au cours de la fusion des SPE avec la Direction générale des eaux, fusion qui a occasionné des réaménagements importants dans la structure budgétaire. Aussi quelques explications sont-elles nécessaires pour interpréter les chiffres présentés ici.

De 1977-1978 à 1979-1980, les SPE ont essentiellement deux programmes d'AST. Le premier (2.1) concerne les opérations d'inventaires de la qualité des cours d'eau. Le second comprend le budget de la Direction générale de la recherche et de la planification (DGRP), unité de recherche-développement, de relevés, de contrôle et d'analyses liés aux opérations courantes des SPE. Le budget de la DGRP est intégré au programme 3.1, "Direction et soutien administratif". Il a fallu en estimer le montant pour 1977-1978 et 1978-1979, à partir de l'ordre de grandeur fourni en 1979-1980, lors d'une enquête antérieure *.

Pour les trois mêmes années qui précèdent la fusion, les AST de la Direction générale des eaux, alors située au MRN, se retrouvent au sein des programmes 4.1 et 4.2: "Inventaires et recherches météorologiques" et "Inventaires des eaux".

Avec la création du ministère de l'Environnement, une partie du programme 2.1 des SPE et une partie des programmes 4.1 et 4.2 du MRN ont été fusionnés au sein du nouveau programme 3.1 "Inventaires". De son côté, l'ancien programme 3.1 des SPE est devenu le programme 3.2 du Ministère, "Laboratoires et recherches".

Une partie importante des anciens programmes 2.1 des SPE, 4.1 et 4.2 du MRN à été aussi dispersée dans d'autres programmes du nouveau Ministère, essentiellement celui de la protection du milieu et celui de l'amélioration du milieu ambiant. Il a fallu ici recourir à un estimé pour évaluer l'ampleur des crédits en question.

Les totaux obtenus pour chaque année financière de 1977-1978 1981-1982 révèlent que les crédits d'AST du secteur environnement ont

---

* Voir La recherche gouvernementale au Québec: une première analyse Bureau de la science et de la technologie, septembre 1980.

Ministère de l'Environnement

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	SPE		
	2.1	Inventaire de la qualité des cours d'eau	4 499 000
	3.1	Direction et soutien administratif (DGRP)	1 662 480 *
	MRN		
	4.1	Inventaires et recherches météorologiques	1 118 700
	4.2	Inventaires des eaux	3 281 300
			10 561 480
1978-1979	SPE		
	2.1	Inventaire de la qualité des cours d'eau	4 191 500
	3.1	Direction et soutien administratif	2 594 240 *
	MRN		
	4.1	Inventaires et recherches météorologiques	1 204 300
	4.2	Inventaires des eaux	3 387 800
			11 377 840
1979-1980	SPE		
	2.1	Inventaire de la qualité des cours d'eau	4 814 600
	3.1	Direction et soutien administratif	3 600 000
	MRN		
	4.1	Inventaires et recherches météorologiques	1 304 300
	4.2	Inventaire des eaux	3 874 300
			13 593 200
1980-1981	Environnement		
	3.1	Inventaires	7 404 500
	3.2	Laboratoires et recherches	3 875 900
	(1,2)	(Protection du milieu, Amélioration du milieu ambiant)	4 000 000 *
			15 280 400
1981-1982	Environnement		
	3.1	Inventaires	7 006 100
	3.2	Laboratoires et recherches	3 569 400
	(1,2)	(Protection du milieu, Amélioration du milieu ambiant)	4 500 000 *
			15 075 500

*Estimés

augmenté de près de 43%. La croissance a été continuelle jusqu'en 1981-1982: 7,7% en 1978-1979, 19,5% en 1979-1980, 12,4% en 1980-1081. La baisse de 1,3% observée en 1981-1982 est attribuable à une baisse importante des effectifs , environ cinquante personnes/années, au sein de l'élément 3.1, et à une coupure de l'ordre de 300 000 $ au titre des achats de service dans l'élément 3.2

Les réaménagements internes de la structure budgétaire occasionnés par la fusion de 1979-1980 rendent difficiles l'analyse de l'évolution des crédits programme par programme. Par contre, on peut estimer la proportion des budgets totaux du secteur que représentent annuellement les différents programmes considérés. Pour les trois premières années, le programme 4 du MRN représente respectivement 30, 26 et 31% du budget total de la Direction générale des eaux. Les programmes 2.1 et 3.1 des SPE représentent 30, 32 et 23% du budget total des Services. Pour les deux dernières années, les crédits d'AST du ministère de l'Environnement correspondent à des tranches de 21% et 17% du total des crédits ministériels.

Ministère des Finances

Responsable de la préparation des comptes publics, de la gestion du fonds consolidé et de la dette publique, le ministère des Finances a surtout un rôle crucial à jouer en matière de politiques économiques, fiscales et budgétaires. Les trois domaines font l'objet de quantité de travaux d'analyses, de recherche, de prévision, et d'études sectorielles de toutes sortes qui constituent l'ensemble des AST du Ministère.

Durant la période 1977-1978 à 1981-1982, l'ensemble de ces activités s'est trouvé situé au sein du programme 1 "Etudes des politiques économiques et fiscales". Des modifications administratives

Ministère des Finances

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	1	Etudes des politiques économiques et fiscales	581 100
1978-1979	1	Etudes des politiques économiques et fiscales	912 800
1979-1980	1	Etudes des politiques économiques et fiscales	1 181 000
1980-1981	1.1	Politiques fiscales	300 000 *
	1.2	Recherche économique et financière	953 800
			1 253 800
1981-1982	1.1	Politiques fiscales	350 000 *
	1.2	Recherche économique et financière	1 079 100
			1 429 100

* Estimé

importantes sont cependant intervenues à deux reprises. En 1978, le Ministère regroupe ses services d'études économiques, financières et fiscales et crée la Direction générale de la recherche économique et financière. Puis, au cours de l'année 1979-1980, on dissocie les unités chargées des études fiscales et des politiques de taxation de celles qui ont charge de la recherche économique et financière.

Ces modifications se répercutent au plan de l'évolution des crédits d'AST. L'organisation de la Direction générale de la recherche économique et financière occasionne une hausse de 57% dans le programme 1, en 1978-1979. La division administrative en deux branches entraîne la distinction de deux éléments au sein du programme en 1980-1981: politiques fiscales (1.1)* et recherche économique et financière (1.2).

Après la forte hausse de la première année, les crédits d'AST du ministère des Finances augmentent encore de 29%, 6% et 14% en 1979-1980, 1980-1981 et 1981-1982. Les sommes concernées peuvent toutefois sembler relativement légères par rapport au budget total du ministère: .07% en 1981-1982. Il faut cependant noter que plus de 85% des fonds de ce Ministère vont au service de la dette publique. Si on en fait abstraction, la proportion des AST au ministère des Finances se situe entre .4% et .6% du budget.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (MICT) est chargé d'appliquer des mesures susceptibles de favoriser l'avancement et le développement de l'activité industrielle et

---

* N'apparaît au chapitre des politique fiscales, à partir de 1980-1981, que la partie des crédits de l'ancien programme 1 qui concernaient les études fiscales et qui ont été intégrés à l'élément 1.1. Ce montant a été établi par estimation.

commerciale au Québec. Pour la période considérée ici, il exerçait aussi des responsabilités en matière de compilation, de traitement et de diffusion de données statistiques. En outre, le secteur des pêches maritimes a relevé de la compétence du MICT jusqu'à 1979, année où le secteur a été transféré au MAPAQ. Le MICT a cependant acquis la responsabilité du secteur de l'industrie touristique, au cours de l'année 1979-1980.

Si on laisse de côté le secteur des pêches maritimes, traité dans la section du MAPAQ, on distinguera trois grands volets d'AST au MICT. Le premier concern le budget de la Direction générale de la recherche et de la planification (DGRP), qui effectue des études et recherches économiques nécessaires à l'élaboration des stratégies de développement industriel.

Le second volet se rapporte aux activités du Bureau de la statistique du Québec (BSQ), organismes de collecte, de compilation, de traitement et de diffusion de l'information statistique du Québec, qui fournit aussi une assistance technique aux ministères et aux agences gouvernementales en cette matière *. En 1980-1981, les crédits du BSQ et de la DGRP ont été regroupés au sein du même programme, "Recherche économique et services statistiques".

La subvention annuelle de fonctionnement que verse le Ministère au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) constitue le troisième volet important de financement d'AST au MICT. Le CRIQ est une société autonome dont le champ d'action concerne la recherche-développement industrielle proprement dite et l'information technologique aux entreprises. Le CRIQ possède une gestion autonome et se finance en partie à l'aide des contrats passés avec les clients qui recourent à ses services. Ce n'est donc pas le budget du CRIQ

---

* Depuis 1981, le BSQ se trouve placé sous la responsabilité du ministre d'Etat au développement économique.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	2	Recherche économique (DGRP)	1 346 000
	4	CRIQ	5 500 000
	9.1	Production de statistiques (BSQ)	1 862 300
	9.2	Analyse et information statistiques (BSQ)	2 130 100
			10 838 400
1978-1979	2	Recherche économique	1 422 000
	4	CRIQ	6 000 000
	9.1	Statistiques socio-économiques et outils d'analyse	2 330 600
	9.2	Enquêtes, diffusion et assistance technique	2 076 900
			11 829 500
1979-1980	2	Recherche économique	1 591 600
	4	CRIQ	6 500 000
	9.1	Statistiques socio-économiques et outils d'analyse	2 347 300
	9.2	Enquêtes, diffusion et assistance technique	2 577 900
			13 016 800
1980-1981	2.1	Recherche économique	1 767 000
	2.2	Statistiques socio-économiques	2 486 600
	2.3	Enquêtes, diffusion et assistance technique	3 303 100
	4	CRIQ	7 000 000
			14 556 700
1981-1982	2.1	Recherche économique	1 972 400
	2.2	Statistiques socio-économiques	2 748 000
	2.3	Enquêtes, diffusion et assistance technique	3 635 100
	4	CRIQ	7 500 000
			15 855 500

dans son entier qui est considéré ici, mais la tranche de ses revenus annuels qui provient de la subvention du MICT.

L'ensemble des crédits d'AST du MICT connaît une croissance continuelle entre 1977-1978 et 1981-1982, variant entre 9 et 12%. La subvention versée au CRIQ mobilise autour de la moitié des crédits. Toutefois, le montant de la hausse annuelle de ce programme reste fixe à 500 000 $, et cette augmentation représente une proportion sans cesse décroissante du total des crédits du programme et du total des crédits ministériels.

Les augmentations du budget de la DGRP passent de 5,6% en 1978-1979 à 12% en 1979-1980, à 11% en 1980-1981 et à 11,6% en 1981-1982, pour une augmentation globale de 46% (contre 36% pour le CRIQ). La croissance des crédits est encore plus forte du côté du BSQ: 10% en 1978-1979, 11,7% en 1979-1980, 17,5% en 1980-1981, 10,2% en 1981-1982, avec une hausse globale de près de 60%.

En excluant les crédits des pêches maritimes pour les années 1977-1978 à 1979-1980, la part des trois grands volets d'AST reste relativement importante dans le budget total du MICT: elle se maintient entre 9% et 11% pour la période, sauf en 1979-1980 où elle atteint 11,9%.

Ministère de la Justice

Le champ de compétence du ministère de la Justice inclut les affaires législatives civiles, pénales et criminelles, la sécurité publique, la protection civile, l'organisation et le fonctionnement du réseau des tribunaux et des établissements pénaux provinciaux, et la responsabilité des services de Contentieux des ministères.

Un grand nombre d'unités administratives, réparties au sein d'une structure relativement décentralisée, peuvent être désignées

comme effectuant des AST, soit des études socio-juridiques, statistiques, des travaux de planification et d'élaboration de programmes, des études criminologiques, etc.

Au niveau budgétaire dependant, le Livre des crédits ne rend tout à fait visibles que les deux plus grosses unités d'AST du Ministère : le Laboratoire de médecine légale et le Laboratoire de police scientifique. Les données fournies dans le tableau ne concernent donc que les deux laboratoires. Les autres unités d'AST du Ministère feront l'objet d'une estimation plus loin dans le présent document.

Le Laboratoire de médecine légale est un des plus anciens services d'analyse et d'expertise scientifique au gouvernement du Québec, puisqu'il date de 1914. Il comprend quatre sections: pathologie médicale, odontologie, anthropométrie et microbiologie.

La Laboratoire de police scientifique est aussi un service d'analyse et d'expertise placé au service de l'appareil judiciaire (ici, les corps policiers). Il se compose de sections de balistique, de biologie judiciaire, de chimie judiciaire, d'analyse de documents, d'incendies et explosions, et de toxicologie.

Jusqu'en 1977, les deux laboratoires faisaient partie d'un même Institut de médecine légale et de police scientifique. Leur budget faisait alors partie d'un même élément de programme, "Expertises médico-légales et scientifiques". Il a été scindé en deux éléments en 1979-1980.

L'augmentation globale des crédits des deux laboratoires se situe à près de 41% pour l'ensemble de la période. D'abord modeste (5% en 1978-1979), le taux de croissance ne cesse d'augmenter

Ministère de la Justice

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	16.2	Expertises médico-légales et scientifiques	2 172 200
1978-1979	16.2	Expertises médico-légales et scientifiques	2 288 900
1979-1980	16.2	Expertises médico-légales	929 900
	16.3	Expertises scientifiques	1 538 000
			2 467 900
1980-1981	3.2	Expertises médico-légales	1 011 500
	3.3	Expertises scientifiques	1 717 200
			2 728 700
1981-1982	3.2	Expertises médico-légales	1 148 300
	3.3	Expertises scientifiques	1 913 100
			3 061 400

par la suite: 7,8% en 1979-1980, 10,5% en 1981-1981 et 12% en 1981-1982.

Le budget des deux laboratoires se maintient à environ .6% de celui du ministère de la Justice pour toute la période, sauf que la troisième année où il ne dépasse pas .56%.

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) a été constitué au cours de l'année 1979-1980. Il regroupe une partie importante de l'ancien ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (MTCP) et le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. La responsabilité du MLCP consiste à assurer la conservation des espèces fauniques, à surveiller et à gérer la chasse et la pêche sportives, à favoriser le développement du tourisme social et l'aménagement d'emplacements de loisir, et à administrer les parcs provinciaux et les réserves fauniques.

Avant la fusion de 1979-1980, il existait des unités de recherche et d'AST connexes au MTCP et au Haut-Commissariat. Les ressources et les fonctions de ces unités ont fait l'objet d'une réorganisation. Certaines se sont fondues, puis redivisées, d'autres ont été transférées au MICT. C'est essentiellement le cas des unités de recherche et de planification socio-économique, dont l'évolution budgétaire reste impossible à suivre dans le Livre des crédits. Elles feront l'objet d'une estimation, plus loin, dans le présent document.

Tout le secteur de la recherche faunique de l'ancien MTCP s'est cependant maintenu avec la création du MLCP. L'unité responsable des principaux travaux d'AST dans ce secteur est la Direction de la recherche faunique. Son mandat consiste à acquérir

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	1.1	Inventaire et recherche (Faune)	1 227 900
1978-1979	1.1	Recherche	1 411 900
1979-1980	1.1	Recherche	1 443 900
1980-1981	1.1	Recherche	1 566 600
1981-1982	1.1	Recherche	1 590 900

et à améliorer les connaissances sur la faune sauvage du Québec, en vue de rendre son aménagement plus rationnel, et à effectuer des travaux portant sur la dynamique et sur l'habitat des différentes espèces fauniques afin de recommander les mesures appropriées à leur développement.

Le budget de la Direction de la recherche faunique, identifié à l'élément du programme 1.1 dans le Livre des crédits, n'a augmenté que de 29,5% en quatre ans. La plus grande hausse annuelle (15%) a eu lieu en 1978-1979. Elle est de 1,5% en 1981-1982. Ce budget se situait à environ 1% de celui du MTCP avant 1980-1981. Il ne dépasse pas .008 de celui du MLCP depuis 1980-1981.

Ministère des Transports

Le secteur de juridiction du ministère des Transports du Québec (MTQ) touche aux différents modes de transport, aux types d'infrastructure et aux différentes catégories de véhicules et d'usagers. Troisième en importance par l'ampleur de son budget, ce Ministère constitue avant tout une instance productrice de services et d'opérations techniques: plus de 60% des crédits, par exemple, sont affectés à la construction et à l'entretien du réseau routier.

Certaines caractéristiques bien particulières de la structure budgétaire du MTQ empêchent de retracer, de façon satisfaisante, les AST dans le Livre des crédits. Aussi les chiffres fournis ici se basent sur les données d'une enquête interne du MTQ relatives aux activités de recherche-développement, en sciences humaines et en sciences naturelles, pour 1980-1981.*

Cette enquête a permis d'identifier la tranche de chaque programme budgétaire qui a servi à financer des activités de R-D cette année-là. La valeur de cette tranche, traduite en pourcentage, a été appliquée aux mêmes programmes pour les autres années. Les chiffres présentés dans le

---

* Ministère des Transports: Inventaire de la recherche 1980-1981, septembre 1981.

Ministère des Transports (R-D seulement)

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	1.1	Inventaires et recherches	803 726 *
	1.2	Transport des personnes	82 613 *
	1.3	Transport des marchandises	66 780 *
		Autres	408 479 *
			1 361 598
1978-1979	1.1	Inventaires et recherches	836 825 *
	1.2	Transport des personnes	112 015 *
	1.3	Transport des marchandises	112 806 *
		Autres	454 991 *
			1 516 637
1979-1980	1.1	Inventaires et recherches	882 181 *
	1.2	Transport des personnes	142 299 *
	1.3	Transport des marchandises	99 463 *
		Autres	481 692 *
			1 605 640
1980-1981	1.1	Inventaires et recherches	1 080 000
	1.2	Transport des personnes	276 000
	1.3	Transport des marchandises	122 000
	3.1	Construction d'autoroutes	158 000
	3.2	Construction de routes principales	376 000
	4.1	Conservation des chaussées et des éléments de confort	69 000
	4.5	Activités de soutien	4 000
	4.6	Soutien en matériel	9 000
	5.3	Soutien technique	7 000
			2 101 000
1981-1982	1.1	Inventaires et recherches	1 146 599 *
	1.2	Transport des personnes	227 014 *
	1.3	Transport des marchandises	108 180 *
		Autres	635 054 *
			2 116 847

*Estimés

tableau constituent donc une estimation assez grossière, basée sur le postulat que l'effort de R-D au MTQ a été constant et que la répartition des crédits par éléments de programmes est restée la même. Enfin, les chiffres fournis en 1980-1981 ne concernent que la R-D. On doit donc considérer l'ensemble du tableau comme une indication minimale des ressources ministérielles d'AST et de leur évolution.

Les taux d'accroissement observés d'une année à l'autre correspondent à ceux de l'ensemble des programmes énumérés, en raison même de la méthode d'estimation utilisée ici. Ils sont très variables et il demeure très difficile d'évaluer dans quelle mesure ils reflètent correctement la réalité: 11% en 1978-1979, 5,8% en 1979-1980, 30,8% en 1980-1981 et 0,75% en 1981-1982.

Les crédits totaux de chaque année attribués aux activités de R-D se maintiennent à .001 du budget global du MTQ pour l'ensemble de la période. Il faut cependant considérer que ce pourcentage est nettement sous-évalué, puisque les crédits d'AST connexes à la recherche ne sont pas comptabilisés.

Ministère du Travail et de la Main d'oeuvre

Le champ de responsabilité du ministère du Travail et de la Main d'oeuvre (MTMO) recouvre les relations et les conditions de travail, le marché de la main d'oeuvre et l'organisation du travail dans leurs aspects sociaux, économiques et juridiques.

Avant 1979, c'est au sein de la Direction générale de la recherche que s'effectue la plus grande partie des travaux de recherche et

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre

Année	Programme	Nom du programme	Montant
1977-1978	3.2	Recherche	1 129 599
1978-1979	3.2	Recherche	1 200 900
1979-1980	2.1	Recherche	1 619 200
1980-1981	2.1	Centre de recherche et de statistiques	3 324 100
1981-1982	2.1	Centre de recherche et de statistiques	4 086 400

des AST connexes au MTMO. En 1979, cette Direction générale laisse place à une toute nouvelle structure, le Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail. Ce Centre poursuit un double objectif:

- fournir aux associations de travailleurs et d'employeurs et à différents organismes ou ministères des renseignements données et résultats de recherche portant sur le marché du travail, les conditions et les relations de travail;

- fournir au MTMO les éléments de connaissance du marché du travail, des conditions et des relations de travail nécessaires à une intervention efficace et à l'évolution des programmes ministériels, tout en assurant un rôle-conseil auprès des gestionnaires et des activités du Ministère.

Le Centre comprend une Direction des études en main-d'oeuvre, une Direction des normes et des relations de travail, une Direction des conditions de travail et de la rémunération.

La création du Centre est responsable du fait que l'augmentation des crédits de recherche et d'AST pour la période a atteint plus de trois fois et demi la valeur des crédits de 1977-1978. L'ancienne Direction générale de la recherche voyait son budget s'accroître de 6% en 1978-1979. Dès 1979-1980, première année complète d'organisation du Centre, l'augmentation se situait à 35%. L'année suivante, elle dépassait 100%. Encore en 1981-1982, elle se chiffrait à 23%.

La part que ces crédits représentent dans l'ensemble du budget du MTMO reste inférieure à 2% pour les trois premières années de la période. Elle atteint 2,7% et 2,4% pour les deux dernières années.

Autres crédits d'AST ministériels

En plus des différents programmes ministériels d'AST étudiés jusqu'ici, il faut inclure dans le relevé quelques éléments additionnels.

Au chapitre des Relations et coopération internationales, du ministère des Affaires intergouvernementales (programme 2.2), on trouve les crédits du programme de soutien à l'innovation technologique. Ce programme de coopération vise à associer des chercheurs et des entreprises, du côté québécois et du côté français, autour de projets communs de recherche-développement, prometteurs sur le plan industriel ou commercial. Des sommes de 230 000 $ et 330 000 $ ont été versées au titre de ce programme en 1980-1981 et 1981-1982.

On trouve au Conseil exécutif un programme intitulé "Aide financière à l'Institut québécois de recherche sur la culture". Il s'agit de la dotation annuelle que verse le gouvernement à cet Institut dont on examinera les dépenses scientifiques dans la deuxième partie du présent document. Ce programme a mobilisé des sommes de 1 200 000 $ en 1980-1981 et 1 500 000 $ en 1981-1982.

Emargent également du budget du Conseil exécutif des crédits de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ). Cet organisme a pour mission de préparer des plans, des programmes et des projets de développement économique et social et d'aménagement du territoire. Une forte partie de ses activités consistent en recherches, études, enquêtes et inventaires, exécutés, dirigés ou coordonnés par les effectifs de l'Office. L'élément de programme 5.1 du Conseil exécutif contient les crédits des "Travaux de planification"; ce budget sert presque exclusivement à financer les contrats de recherche et d'expertise scientifique de

Autres crédits d'AST ministériels

Année	Affaires Intergou.	Conseil exécutif			Estimations additonn.	TOTAL
		IQRC	OPDO	Organes de pol. scient.		
1977-1978	-	-	1 500 000	-	10 600 000	12 100 000
1978-1979	-	-	1 425 000	-	12 750 000	14 175 000
1979-1980	-	-	1 425 000	-	15 000 000	16 425 000
1980-1981	230 000	1 200 000	875 100	-	17 400 000	19 705 100
1981-1982	330 000	1 500 000	600 000	2 040 200	20 000 000	24 470 200

l'OPDQ. Comme il s'agit d'achats de service, les montants sont appelés à varier d'une année à l'autre, selon les besoins. Ils sont de 1 500 000 $ en 1977-1978, de 1 425 000 $ en 1978-1979 et 1979-1980, de 875 100 $ en 1980-1981, et de 600 000 $ en 1981-1982.

Enfin, au poste budgétaire 3.1 du Conseil exécutif, "Cabinet du premier ministre et bureaux des ministres d'Etat", se trouvent pris les crédits des organes de la politique scientifique québécoise: Bureau de la science et de la technologie et Conseil de la politique scientifique du Québec, rattachés au ministère de l'Education jusqu'en 1980, ainsi que le Secrétariat au développement scientifique, mis sur pied en 1980. Ces trois organismes relèvent du ministre d'Etat au développement culturel et scientifique, lequel dispose en outre d'un fonds d'incitation qui lui permet d'entreprendre certains projets dans le cadre de l'application de la politique scientifique québécoise, comme la préparation de rapports de conjoncture sur l'état de la recherche dans quelques secteurs et l'institution d'un programme de soutien à l'emploi scientifique dans les universités et les entreprises. Pour 1981-1982, le budget des organes centraux de la politique scientifique et le fonds d'incitation du ministre totalisaient 2 040 200.

Estimations additionnelles

Le dépouillement du Livre des crédits ne permet pas d'identifier tous les budgets d'AST des ministères québécois. Il manque notamment ceux d'une cinquantaine d'unités qui figurent dans le Répertoire 1980-1981 de la recherche et des AST au gouvernement du Québec. La plupart de ces unités sont de petite taille et leur budget se trouve noyé dans un programme ou dans un élément de programme plus vaste. On a d'abord calculé le coût moyen par employé pour 1980-1981, à partir d'un exemple connu: la DGPE du MAS. Ce choix se justifie par le fait que presque toutes les unités manquantes ont leurs activités en sciences

humaines et sociales plutôt qu'en sciences de la nature. En multipliant ce coût moyen par le nombre d'employés connu des unités manquantes, on obtient un montant de 17 400 000 $, représentant la tranche des budgets d'AST non identifiée dans le Livre des crédits en 1980-1981. Ce montant correspond à une fraction de quelque .001 du budget total du gouvernement du Québec. C'est cette même fraction qu'on a appliquée ensuite aux budgets des autres années pour obtenir la série suivante:

1977-1978: 10 600 000
1978-1979: 12 750 000
1979-1980: 15 000 000
1980-1981: 17 400 000
1981-1982: 20 000 000

Ces chiffres ne font pas plus de 5,3% du total des crédits d'AST ministériels pour chacune des années considérées.

II e partie

Dépenses scientifiques et techniques de vingt-deux organismes publics,

1977-1978 à 1981-1982

Présentation

Cette seconde partie porte sur les dépenses scientifiques et techniques de vingt-deux organismes publics non-ministériels. Le statut administratif et le mandat de ces organismes sont cependant très variés. On y trouve des régies, des offices, des sociétés d'Etat, des instituts de recherche, etc.

La liste des organismes considérés est nécessairement sélective. On a voulu y faire figurer ceux qui, dans la multitude des organismes publics existants, paraissaient les plus susceptibles d'avoir un certain volume d'AST et spécialement de recherche-développement. Le point de départ de la constitution de la liste a donc été le Répertoire des unités 1980-1981 sur la recherche et les AST du gouvernement du Québec. Tous les organismes recensés dans le Répertoire n'ont pu être retenus, pour différentes raisons, et d'autres qui, ne s'y trouvaient pas ont été ajoutés par la suite.

La collecte des données s'est effectuée d'une manière bien différente de celle qui a été retenue dans le cas des ministères. Elle a porté sur les dépenses réelles en fin d'exercices financiers annuels plutôt que sur les crédits budgétisés. La majeure partie des données ont été fournies par les organismes eux-mêmes, sur demande du Secrétariat au développement scientifique.

Il convient de mentionner ici que les réponses obtenues ne sont pas parfaitement homogènes. D'une part, c'était souvent la première fois que plusieurs organismes étaient appelés à comptabiliser leurs dépenses scientifiques et techniques: leur structure budgétaire ne se prêtant pas toujours à ce type de comptabilisation, il a fallu recourir à maintes reprises à des estimations plutôt qu'à des données précises. D'autre part, la collecte de l'information n'a pas pris

la forme d'une enquête systématique, et la demande transmise aux organismes n'était accompagnée que d'une définition très succincte de ce que recouvraient les AST: même si des explications additionnelles ont pu être fournies au besoin, il est probable que la notion d'AST a été interprétée de façon parfois un peu plus large, parfois un peu plus restrictive, d'un organisme à l'autre.

Les données publiées ici n'en permettent pas moins de se faire une bonne idée de l'ampleur des dépenses scientifiques et techniques des organismes publics, en attendant que soit implantée une procédure d'enquête plus détaillée et plus systématique sur les ressources d'AST au gouvernement du Québec.

Vue d'ensemble

L'évolution générale des dépenses scientifiques et techniques des vingt-deux organismes publics ne peut être analysée de la même façon que celle des crédits ministériels d'AST. Dans ce dernier cas, on pouvait suivre cette évolution en référence à une base budgétaire commune, le Livre des crédits du gouvernement du Québec, et examiner la façon dont l'ensemble des ressources financières budgétisées en début d'exercice financier se trouvait réparti entre les différents ministères et les différents programmes. La croissance ou la décroissance des crédits d'AST découlaient de décisions administratives relativement centralisées et se prêtaient à des comparaisons à l'intérieur d'une même année ou sur l'ensemble de la période.

Rien de tel ici. On a affaire à un groupe hétérogène d'organismes autonomes, dont les décisions en matière de financement

d'AST sont prises indépendamment de l'un à l'autre. De plus, le niveau des dépenses scientifiques et techniques peut être influencé par le mode de financement global de chaque organisme. Quelques-uns vivent de dotations, de subventions ou d'investissements gouvernementaux, d'autres tirent certains de leurs fonds de la participation de l'entreprise privée, d'autres enfin genèrent une partie de leurs revenus par leurs transactions commerciales.

Dans ces conditions, l'évolution des dépenses scientifiques et techniques des organismes dépend d'une constellation de facteurs très différents qui mériteraient une analyse fouillée et détaillée que ne peut fournir le présent document. Une description sommaire des dépenses d'AST, organisme par organisme, donnera ici un premier aperçu de la question.

Il convient aussi de rappeler que le total annuel des dépenses scientifiques et techniques ne peut être additionné tel quel aux crédits ministériels correspondants, une partie des sommes engagées dans ces dépenses provenant de sommes ministérielles déjà comptabilisées au titre des crédits d'AST dans la première partie du présent document.

Dépenses annuelles de 22 organismes publics pour les activités scientifiques et techniques, 1977-1978 à 1981-1982 ('000$)

ORGANISMES	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982
CRIQ	6 595,7	8 367,7	10 272,7	12 216,6	13 700 *
CSST & IRSST	-	*1 417,2*	*1 430,9*	*1 641,7*	*7 478,2*
INP	-	-	-	-	100 *
IQRC	-	-	47,7	1 454	2 335,5 *
IREQ	N.D.	*18 787*	*24 035,2*	*26 868,1*	*36 567,8*
NOUVELER	-	-	-	-	210
OLF	1 523,5	1 634,4	1 780,9	2 054,7	1 579,7 *
OPC	215	318,8	487	787,7	871,5
OPQ	332,6	408,7	478,4	452,5	544,3 *
RAAQ	N.D.	279,5	308,9	289,7	685,7 *
RAMQ	1 188,6	2 057,1	2 478,9	2 815	3 387 *
RRQ	900	950	1 105	1 235	1 790
SIDBEC	*4 617,4*	*5 759,2*	*6 446,7*	*6 815,9*	*7 991*
SAQ	49	252	225	293	321
SCQ	2 212,9	2 686,7	2 578,5	2 856	4 005,3 *
SHQ	218	479,3	766,9	684,8	846
SNA	-	335	1 858	3 257	5 323 *
SOQUEM	9 300	11 500	7 700	9 000	10 800 *
SOQUIA	-	-	-	5,2	314,9 *
SOQUIJ	-	20	75	219,9	228,9
SOQUIP	795,8	1 766,3	617,8	530,7	1 939 *
TOTAL	27 948,5 (partiel)	57 018,9	62 693,5	73 477,5	101 018,8

* Prévisions

Notes: les chiffres en italiques sont donnés par année civile.

Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)

Le CRIQ est une société autonome qui a pour mission principale de favoriser l'innovation technologique dans les entreprises manufacturières québécoises. Il accomplit ce rôle par l'exécution des travaux de recherche et de développement et par la diffusion de l'information technologique et industrielle.

Le CRIQ emploie des équipe de recherche et de développement dans les quatre secteurs des matériaux et procédés industriels, de la mécanique industrielle, de l'électronique et de l'ingénierie de la fabrication. En plus de la R-D proprement dite, le CRIQ fournit un service de renseignements à l'industrie via sa Direction de l'information technologique, laquelle exerce d'autres fonctions d'aide au développement technologique des entreprises, comme l'aide aux inventeurs et à la valorisation industrielle de la recherche universitaire.

Le financement du CRIQ est d'abord assuré par la dotation annuelle que lui verse le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme".* Une partie importante de ses dépenses reste néanmoins couverte par les contrats que passent avec lui les entreprises et les organismes publics qui ont recours à ses services.

De 1977-1978 à 1981-1982, les dépenses totales (fonctionnement et immobilisation) du CRIQ ont passé de 6,6 à 15,7 millions, soit une augmentation de plus de 107%. En même temps, la part du budget du CRIQ que représente la dotation ministérielle passait de 83% en 1977-1978 à 55% en 1981-1982.

CRIQ

Fonctionnement et immobilisation, dépenses	
1977-1978	6 595 694
1978-1979	8 367 670
1979-1980	10 272 658
1980-1981	12 216 602
1981-1982	13 700 000 (prévision)

* Voir ce ministère, dans la section précédente.

Commission de la santé et de la sécurité du travail, (CSST)
Institut de recherche sur la santé et la sécurité du travail (IRSST)

La Commission de la santé et de la sécurité du travail, (CSST) a été formée au début de 1980. C'est une corporation chargée par l'Etat d'administrer un régime de santé et de sécurité du travail. Elle se substitue à l'ancienne Commission des accidents du travail (CAT) dont elle assume les responsabilités et les fonctions, dans une perspective élargie.

Parmi ces responsabilités et fonctions se trouve la recherche. La CSST a assumé jusqu'en 1981 un programme de recherche subventionnée dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail, programme initié par la CAT en 1978, avec le concours du Conseil de la recherche en santé du Québec et d'un comité du Conseil consultatif du travail. Un volet "formation de chercheurs" s'est ajouté en 1980. Pour leurs propres besoins, la CAT puis la CSST se sont également dotées de services spécialisés d'études, d'analyses et de statistiques. Elles ont aussi fait appel à des commandites de recherche en 1979 et 1980.

A la fin de 1980, la fonction recherche ayant été perçue comme fondamentale en matière de prévention et de réparation des problèmes de santé et de sécurité du travail, le gouvernement du Québec crée un Institut spécialisé, chargé d'assumer l'entière responsabilité du développement, de la coordination et de l'exécution des activités de recherche dans le domaine. En plus d'effectuer ses propres travaux de recherche, l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (IRSST) administre les programmes de recherche subventionnée et de formation de chercheurs dont la CSST lui a transmis la responsabilité, et un nouveau programme de financement d'équipes associées de recherche.

De 1978 à 1981 (années civiles), les dépenses de recherche et d'AST en santé et en sécurité du travail ont passé de 1,4 à près de

7,5 millions. Ces montants comprennent les différents programmes de subvention, la commandite et la recherche intra-muros de la CAT, en 1978 et 1979, de la CSST en 1980 et de l'IRSST en 1981.

Presque stables, les deux premières années, les dépenses connaissent une hausse de 15% en 1980, avec la création de la CSST, mais la croissance la plus spectaculaire a lieu en 1981, grâce à l'organisation de l'IRSST.

CSST et IRSST

Subventions, commandites et recherche intra-muros		
1978	(CAT)	1 417 200
1979	(CAT)	1 430 900
1980	(CSST)	1 641 700
1981	(IRSST)	7 478 200

Institut national de productivité (INP)

L'Institut national de productivité est un organisme tripartite dont l'objectif est de favoriser la concertation entre les milieux patronal, syndical et gouvernemental, afin d'améliorer la productivité de l'économie québécoise.

L'INP possède une Direction de la recherche chargée d'étudier la notion de productivité dans ses différents aspects et d'analyser les facteurs qui influencent et les problèmes qui affectent la productivité économique au Québec.

Pour l'année 1981-1982, l'INP prévoyait avoir des dépenses de recherche de l'ordre de 100 000 $.

Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC)

L'Institut québécois de recherche sur la culture est un organisme de recherche qui a le statut de corporation. La plus grande partie de son budget lui vient de la subvention que lui verse annuellement le Conseil exécutif *. Mais il est aussi habilité à recevoir des dons, legs, subventions et contributions d'autres sources.

Les activités de recherche de l'IQRC ont touché jusqu'ici à trois champs principaux: changements culturels et problèmes d'identité, la culture populaire, la culture savante. En outre, une partie des travaux de l'IQRC se rapportent aux "infrastructures de recherche" (Statistiques culturelles, archives orales).

Pour ses trois premières années d'existence, l'IQRC a dépensé 47 707 en 1979-1980, 1 453 965 en 1980-1981, et il prévoyait atteindre 2 335 493 en 1981-1982. Le montant de 1979-1980 est minime et traduit le fait que l'IQRC n'a pu commencer à s'organiser qu'en fin d'année.

Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ)

L'Institut de recherche d'Hydro-Québec est le centre de recherche et de développement technologique de la société Hydro-Québec. En plus de répondre aux besoins de recherche-développement de la société, l'IREQ met ses chercheurs, ses installations et son appareillage à la disposition des entreprises, des services publics et des universités qui peuvent allier leur personnel de recherche à ses équipes de travail.

Les installations de l'IREQ comprennent un laboratoire Haute tension, un laboratoire Grande puissance et des laboratoires généraux abritant cinq directions de recherche et d'essais: la direction Transport de l'énergie, la direction Appareillage de réseau, la direction Ingénierie des systèmes et Electronique, la direction Matériaux et la direction Production et Conservation de l'énergie.

---

* Voir "Autres crédits d'AST ministériels" dans la section précédente.

Les montants budgetés par l'IREQ au titre de l'exploitation ont augmenté de 97% de 1978 à 1981 (années civiles), passant de 12,9 à 25,4 millions. A ces chiffres s'ajoutent ceux des charges directes, coûts imputables aux contrats, qui ont plus que quintuplé au cours de la période. Enfin, les dépenses d'immobilisation ont fluctué entre 3,1 millions (1980) et 6,9 millions (1979).

Pour 1982, le budget de l'IREQ prévoit des dépenses de près de 53,5 millions, soit une augmentation de 46% sur l'année précédente. C'est au chapitre des charges directes que la croissance est la plus considérable: de 4,4 à 15,2 millions, ou 241%. Il faut cependant noter que le plus gros des charges directes, pour 1982, 12,8 sur 15,2 millions, se trouve imputé à la direction Production et Conservation l'énergie pour deux gros projets, la construction d'un réacteur TOKAMAK et celle d'une Eolienne de 4MW, avec la collaboration du Conseil National des Recherches du Canada.

IREQ ('000$)

	1978	1979	1980	1981	1982 prévisions
Exploitation:	12 917,5	16 127,3	19 116,7	25 447,8	30 554,2
Charges directes	878,5	1 017,9	4 647,4	4 466	15 212,8
Immobilisation:	4 991	6 890	3 104	6 654	7 721
TOTAL:	18 787	24 035, 2	26 868,1	36 567,8	53 488

NOUVELER

Nouveler est une corporation autonome,constituée en 1980 par Hydro-Québec, la Société générale de financement du Québec, la société REXFOR et la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM). La corporation a pour objectif de favoriser et de promouvoir les innovations en matière énergétique et de prendre une part active au développement d'énergies nouvelles et à la conservation des énergies traditionnelles.

Nouveler est mandatée par les sociétés mères pour élaborer et réaliser des projets d'innovation relatifs aux énergies nouvelles et aux économies d'énergie, expérimenter et commercialiser ces projets. Son activité est donc de nature avant tout manufacturière et commerciale. Toutefois, Nouveler s'occupe aussi de faire effectuer les recherches nécessaires à la bonne marche des projets. A cette fin, la société fait état de dépenses et investissements de 210 000 en recherche, développement et projets de démonstration, pour 1981-1982.

Office de la langue française (OLF)

L'Office de la langue française est le principal organisme gouvernemental de promotion du français comme langue de communication,de travail, de commerce et des affaires dans l'administration et dans les entreprises. Il a également le mandat de définir et de conduire la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie.

Au sein même de l'OLF, deux unités administratives effectuent des travaux de recherche et des activités connexes, la Direction de la recherche et de l'évaluation et la Direction de la Terminologie. La première comprend le Service de recherche sociolinguistique, le Service de la recherche socio-économique et le Service de l'évaluation. A la

Direction de la Terminologie, c'est principalememt le Service des travaux terminologiques qui effectue des travaux de recherche fondamentale et appliquée en terminologie. Ces unités administratives font occasionnellement appel à des commandites extérieures.

Enfin, l'OLF administre un programme de subvention à la recherche linguistique et terminologique.

Les chiffres fournis ici comprennent les dépenses de fonctionnement de la Direction de la recherche et de l'évaluation et du Service des travaux terminologiques, les dépenses effectuées en achat de service et en subventions de recherche. Les dépenses de fonctionnement intra-muros ont été calculées par estimation, et les dépenses d'achat de services pour 1981-1982 constituent des prévisions.

OLF

Dépenses internes, contrats et subventions de recherche	
1977-1978	1 523 506
1978-1979	1 634 444
1979-1980	1 780 876
1980-1981	2 054 746
1981-1982	1 579 668 (prévisions)

Les dépenses d'AST de l'OLF ont augmenté de 7% en 1978-1979, de 9% en 1979-1980, de 15% en 1980-1981, mais connaissent une baisse de 23% en 1981-1982. Cette baisse touche à peu près toutes les rubriques énumérées plus haut, mais elle se fait surtout sentir au chapitre des achats de service, dont la valeur passe de 171 847 en 1980-1981 à 35 300 en 1981-1982.

Office de la protection du consommateur (OPC)

L'Office de la protection du consommateur a pour mission principale de surveiller l'application de la loi sur la protection du consommateur, de recevoir les plaintes des consommateures et d'éduquer et de renseigner la population. Il doit en outre faire des études sur la protection du consommateur et évaluer certains des biens et services offerts au consommateur.

C'est la Direction de la recherche de l'OPC qui a reçu mandat d'effectuer et de faire effectuer les travaux de recherche, d'études et d'analyses requis par l'organisme, La Direction mène des études sur le phénomène général de la consommation, analyse périodiquement les statistiques sur les plaintes des consommateurs, entreprend diverses recherches spécialisées ou sectorielles, évalue les biens et services offerts à la consommation et procède à l'évaluation des programmes de l'OPC.

Une partie des activités relatives au travail de la Direction sont confiées à contrat à l'extérieur de l'OPC; il s'agit essentiellement des sondages et des essais et analyses de biens en laboratoire. Les résultats de ces sondages et expertises sont cependant analysés au sein de la Direction.

OPC

	AST intra-muros	Contrats	Total
1977-1978	140 000	75 000	215 000
1978-1979	178 800	140 000	318 800
1979-1980	222 000	265 000	487 000
1980-1981	357 700	430 000	787 700
1981-1982	381 500	490 000	871 500

Les dépenses scientifiques de l'OPC ont quadruplé en valeur au cours de la période. Le coût des contrats a augmenté sans cesse. Il est six fois et demi plus élevé en 1981-1982 qu'en 1977-1978. Les dépenses internes se sont accrues moins fortement, mais elles ont connu néanmoins une hausse de 172,5%.

Il est à noter que ces chiffres ont été calculés par estimation.

Office des professions du Québec (OPQ)

L'Office des professions est un organisme qui a pour rôle principal de veiller à ce que les corporations professionnelles du Québec assurent la protection du public. Il exerce à cette fin des fonctions administratives de régulation et de consultation.

L'OPQ comprend une Direction de la recherche, chargée d'effectuer des analyses sur l'évolution de l'activité professionnelle et corporative ainsi que des études socio-économiques destinées à guider l'Office dans ses orientations.

Outre les coûts des AST intra-muros, les dépenses scientifiques de l'OPQ comprennent des montants versés en contrats et subventions pour les mêmes catégories d'activités. Ces montants fluctuent considérablement d'une année à l'autre. Les dépenses internes en revanche croissent de façon continuelle, pour atteindre 57% sur l'ensemble de la période. Il faut cependant ajouter que les chiffres présentés ici pour les dépenses internes sont des estimations.

OPQ

	Dépenses internes	Dépenses externes	Total
1977-1978	324 707	7 862	332 569
1978-1979	385 275	23 475	408 750
1979-1980	425 883	52 514	478 397
1980-1981	447 892	4 650	452 542
1981-1982	509 185	35 119	544 304

Régie de l'assurance-automobile du Québec (RAAQ)

La Régie de l'assurance-automobile du Québec est une corporation chargée d'appliquer le régime d'indemnisation instauré par la Loi sur l'assurance-automobile.

La RAAQ possède un Service de la recherche et de la statistique qui travaille principalement sur l'évaluation du régime administré par la Régie, la production de données statistiques sur ce régime, des études à caractère sociologique, psychologique et statistique sur la sécurité routière.

Par ailleurs, la RAAQ a créé, en avril 1980, un fonds de recherche destiné à subventionner des projets de recherche dans le domaine de la sécurité routière.

Les dépenses d'AST de la RAAQ se composent des dépenses réelles du Service de la recherche et de la statistique et des sommes engagées annuellement au chapitre des subventions de recherche.

RAAQ *

	Dépenses intra-muros	Subventions de recherche	Total
1977-1978 * *	ND	-	ND
1978-1979	279 477	-	279 477
1979-1980	308 941	-	308 941
1980-1981	245 293	44 375	289 668
1981-1982	485 300	200 450	685 750

* L'année financière de la RAAQ va du 1er mars au 28 février.

* * Année de mise en marche de la RAAQ. Le détail des dépenses par service n'est pas disponible.

En dépit d'une baisse de 20,6% des dépenses scientifiques intra-muros de la RAAQ, en 1980-1981, l'augmentation des dépenses d'AST de l'organisme pour les quatre années concernées, atteint 145% hausse attribuable surtout à l'ampleur que prend le programme de subventions en 1981-1982.

Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ)

La Régie de l'assurance-maladie du Québec administre le régime d'assurance-maladie du Québec et elle assume, suivant les règlements approuvés par le gouvernement, le coût des rémunérations payables aux professionnels de la santé en vertu de toute loi du Québec autre que la loi de l'assurance-maladie.

Comme d'autres organismes de même catégorie, la RAMQ s'est dotée d'un Service de recherche et de statistiques chargé notamment de réaliser des études et des analyses sur les orientations et l'efficacité du régime.

La Loi de l'assurance-maladie donne en outre au ministère des Affaires sociales le pouvoir d'accorder des bourses d'études et de recherche payées par la RAMQ. C'est le Conseil de la recherche en santé du Québec (maintenant Fonds de la recherche en santé du Québec) qui a évalué les demandes de bourses tout au long de la période considérée ici, mais les montants versés émargeaient au budget de la RAMQ.

RAMQ

	Recherche intra-muros	Bourses	Total
1977-1978	240 158	948 475	1 188 633
1978-1979	731 079	1 326 050	2 057 129
1979-1980	889 378	1 589 500	2 478 878
1980-1981	1 053 833	1 761 128	2 814 961
1981-1982	1 459 905	1 927 166	3 387 071

Les dépenses scientifiques de la RAMQ ont globalement presque triplé au cours de la période. Cette croissance est surtout imputable à la hausse des dépenses intra-muros dont la valeur a presque sextuplé en six ans. De son côté, le montant versé au titre des bourses a doublé de 1977-1978 à 1981-1982.

Régie des rentes du Québec (RRQ)

La Régie des rentes du Québec administre la Loi sur le régime des rentes du Québec, la Loi sur les allocations familiales et la Loi sur les régimes supplémentaires de rentes.

Les AST de la RRQ comprennent surtout des activités connexes à la recherche: collecte et analyse descriptive des données, travaux de normalisation, sondages, études de faisabilité et de développement organisationnel, etc. Ces activités peuvent être effectuées au besoin par chacune des onze directions de la RRQ, mais c'est surtout la Direction de l'actuariat et de la statistique qui a la responsabilité.

Les chiffres fournis ici sur les dépenses d'AST à la RRQ ont été calculés par estimation. Ils sont répartis en outre par années financières gouvernementales alors que l'année budgétaire de l'organisme a coincidé avec l'année civile jusqu'à la fin de 1978.

RRQ

	AST intra-muros
1977-1978	900 000
1978-1979	950 000
1979-1980	1 105 000
1980-1981	1 235 000
1981-1982	1 790 000

SIDBEC

Sidbec, contraction de Sidérurgie du Québec, est une société d'Etat chargée de l'exploitation d'un complexe sidérurgique dans le but d'encourager le développement d'entreprises industrielles consommatrices d'acier au Québec. Ses filiales en propriété exclusive sont Sidbec-Dosco, première et seule sidérurgie intégrée au Québec, Sidbec-Feruni, qui assure l'approvisionnement, le commerce et la transformation de la ferraille, et Sidbec-International, qui a pour mission de trouver des débouchés sur les marchés internationaux pour les produits excédentaires du groupe Sidbec. Enfin, Sidbec est actionnaire majoritaire de Sidbec-Normines, compagnie d'exploitation minière.

Les AST du groupe Sidbec* consistent en contrôle de qualité, en essais et en projets de recherche-développement. Ces derniers relèvent de la Direction de recherche appliquée et développement, qui oeuvre dans quatre programmes: usines primaires, aciéries, usines de mise en forme et produits, recherche opérationnelle. Cette Direction est également responsable de la dissémination de la documentation technique.

Les dépenses présentées ici comprennent les salaires et l'équipement pour le contrôle de la qualité, les essais et les programmes de recherche-développement pour chaque année (civile). Elles ne couvrent pas toutefois les dépenses en immobilisation des usines ni le salaire des ingénieurs d'usine affectés aux projets.

SIDBEC

AST, dépenses de fonctionnement	
1977	4 617 359
1978	5 759 235
1979	6 446 734
1980	6 815 909
1981	7 990 967

* A l'exclusion ici de la filiale Sidbec-Normines, opérée séparément.

L'augmentation globale des dépenses d'AST de Sidbec est de 73% entre 1977 et 1981. La société prévoit accroître encore le personnel de ses services techniques en 1982 (par mutation interne), ce qui devrait hausser ses dépenses d'AST d'environ 32%.

Société des alcools du Québec (SAQ)

La Société des alcools a pour fonction principale de faire le commerce des boissons alcooliques. Elle peut aussi, avec l'autorisation du Conseil des Ministres, établir et exploiter des usines ou autres établissements pour la fabrication de boissons alcooliques.

Les AST de la SAQ vont du contrôle de la qualité des produits aux études relatives à l'amélioration des systèmes d'information de gestion et à la mise en place de systèmes de manutention ou d'embouteillage. Seules sont considérées ici les dépenses d'études et de recherches engagées dans le développement de nouveaux produits ou de nouveaux concepts de présentation et de commercialisation des produits.

SAQ

	Etudes et recherche
1977-1978	49 000
1978-1979	252 000
1979-1980	225 000 *
1980-1981	293 000
1981-1982	321 000

* Comprend 11 000 d'investissement.

Société de cartographie du Québec (SCQ)

La Société de cartographie du Québec est une entreprise de production de cartes. Les activités comprennent:

- la préparation des données requises pour établir et mettre à jour des cartes géographiques et d'autres moyens de représentation du territoire;

- la photographie aérienne et terrestre du territoire et l'utilisation de procédés aéromagnétiques pour des fins de cartographie et d'identification des ressources naturelles ainsi que pour toutes autres fins scientifiques;
- l'établissement de points de contrôle terrestre pour les fins de cartographie et de photogrammétrie;
- la conservation et la distribution des documents préparés dans l'accomplissement de ses objets, ainsi que de tous les autres documents relatifs à la cartographie, à la photogrammétrie et à la photographie du territoire.

Les montants présentés au titre des dépenses en AST de la SCQ recouvrent en fait la totalité des dépenses d'exploitation et d'immobilisation de la société. Le chiffre de 1981-1982 constitue une prévision.

SCQ

Dépenses d'exploitation et d'immobilisation	
1977-1978	2 112 924
1978-1979	2 686 664
1979-1980	2 578 503
1980-1981	2 856 036
1981-1982	4 005 349

L'augmentation globale des dépenses pour la période s'élève à 89,5%. Toutefois elle se trouve principalement concentrée la dernière année (40% entre 1980-1981 et 1981-1982) en raison d'importants déboursés effectués au titre des frais d'immobilisation.

Société d'habitation du Québec (SHQ)

La Société d'habitation du Québec a pour mission de favoriser la rénovation du territoire des municipalités du Québec, de mettre à la disposition des citoyens des logements à loyer modique et de faciliter l'accès à la propriété immobilière.

Les AST de la SHQ sont multiples et variées. Elles consistent en projets de recherche-développement touchant la conservation de l'énergie ou les techniques de fabrication, en travaux d'expertise, études de normalisation et de faisabilité, collecte et compilation de données, évaluation de programmes, etc. Les dépenses scientifiques et techniques de la SHQ comprennent les frais de fonctionnement internes et ceux des commandites afférentes aux divers champs d'activités concernés.

SHQ

	Activités internes	Activités externes	Total
1977-1978	203 217	14 800	218 017
1978-1979	341 647	137 607	479 254
1979-1980	554 297	212 582	766 879
1980-1981	544 333	140 443	684 776
1981-1982	662 504	183 500	846 004

Si les dépenses d'AST de la SHQ ont presque quadruplé au cours de la période, c'est surtout du côté des dépenses internes que la hausse s'est révélée continue et importante. Le volume des dépenses externes a plutôt fluctué d'une année à l'autre, avec un sommet en 1979-1980.

Société nationale de l'amiante (SNA)

La Société nationale de l'amiante est une compagnie à fonds social chargée de rechercher,de développer et d'exploiter des gisements d'amiante. Son mandat inclut la mise en marché de la production, la recherche et le développement de nouveaux usages et procédés de transformation de l'amiante ainsi que toute activité de nature industrielle, manufacturière ou commerciale reliée directement ou indirectement à la transformation de la fibre d'amiante.

A cause de l'importance de la composante recherche dans l'ensemble de ses activités, la SNA créait en 1980 son propre Centre de recherche, qui comprend quatre laboratoires:

- un laboratoire de physico-chimie et un laboratoire de fibres, servant aux analyses et à l'élaboration des différents projets;
- un laboratoire de haute température, s'occupant de tous les aspects concernant les réfractaires;
- un hall d'essais, permettant de compléter le travail de laboratoire par des essais à plus grande échelle.

Parmi les projets en cours, on peut mentionner l'élaboration du magnésium métallique à partir des résidus d'amiante (Projet MAGNAO-II), la fabrication de produits à base de résidus d'amiante et de résine phénolique, la mise au point d'un polymère inorganique à base de fibres d'amiante et de phosphate, la production de tuiles émaillées à base d'amiante-ciment.

Les dépenses compilées ici ont trait aux frais des différents projets de recherche-développement de la SNA depuis 1978-1979. Le chiffre de 1981-1982 constitue une prévision.

SNA

	Projets de R-D
1978-1979	335 000
1979-1980	1 858 000
1980-1981	3 257 000
1981-1982	5 323 000

Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM)

La Société québécoise d'exploration minière est une entreprise industrielle et commerciale qui a pour but de promouvoir le développement des ressources minérales du Québec. Ses activités comprennent l'exploration minière, la recherche, la mise en valeur, l'exploitation et la transformation de substances minérales.

On peut considérer comme faisant partie des AST de SOQUEM la plupart des opérations qui précèdent la mise en exploitation proprement dite des gisements miniers. Au chapitre de l'exploration, on trouve des travaux de prospection, de sondage, de détection, de recherche géologique et géophysique. Un autre programme d'activités concerne la mise en valeur des gîtes découverts, c'est-à-dire les travaux de développement des gîtes, l'évaluation de leurs réserves minières et les études de faisabilité qui conduisent à la décision de passer ou non à l'exploitation.

L'examen global des dépenses de SOQUEM, au titre de l'exploration et de la mise en valeur pour 1977-1978 à 1981-1982 montre des fluctuations assez importantes au sein de ces deux programmes. Leur coût combiné se maintient toutefois autour de 8 à 11 millions d'année en année, tandis que les hausses et les baisses de chacun évoluent de façon cyclique, mais en sens contraire, ce qui traduit l'importante complémentarité qui existe entre les activités d'exploration et de mise en valeur. Par comparaison, les dépenses de mise en exploitation, qui sont essentiellement des frais d'immobilisation, connaissent une évolution et surtout un rythme de croissance tout à fait différent.

SOQUEM

	Exploration	Mise en valeur	Total AST	Exploitation
1977-1978	3 700 000	5 600 000	9 300 000	300 000
1978-1979	5 100 000	6 400 000	11 500 000	900 000
1979-1980	5 500 000	2 200 000	7 700 000	12 600 000
1980-1981	7 000 000	2 000 000	9 000 000	30 600 000
1981-1982	6 000 000	4 800 000	10 800 000	57 400 000

Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA)

La Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires a pour responsabilité de favoriser l'implantation, la modernisation, l'expansion le développement, la consolidation ou le regroupement des industries du secteur alimentaire, et de participer ou intervenir dans la production, la transformation, le conditionnement ou la commercialisation de tout produit relié au secteur agricole ou alimentaire ou aux pêcheries commerciales. La principale forme d'action de SOQUIA est l'investissement direct dans des entreprises de l'industrie agro-alimentaire québécoise. SOQUIA est aussi propriétaire de trois filiales: le Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CDMV), l'Usine de congélation de St-Bruno et le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ).

Au titre des AST, le CDMV déclare des dépenses de recherche-développement de 5158 en 1980-1981 et de 2 400 en1981-1982. De son côté, le CIAQ a estimé a 25 500 ses dépenses de recherche-développement et à 287 000 celles de ses activités connexes, pour son exercice financier initial (1981-1982) de huit mois.

SOQUIA

	CDMV	CIAQ	TOTAL
1980-1981	5 158	-	5 158
1981-1982	2 400	312 500	314 900

Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)

La Société québécoise d'information juridique a pour fonction de promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité.

Les principales AST de SOQUIJ concernent la recherche et le développement de nouvelles méthodes d'analyse dans le traitement de la documentation juridique et de procédés informatiques de gestion documentaire dans la préparation de ses publications et le repérage des données.

Les dépenses en recherche et en développement de SOQUIJ ont commencé en 1978-1979 et elles ont plus que décuplé en trois ans.

SOQUIJ

Recherche et développement	
1978-1979	20 000
1979-1980	75 000
1980-1981	219 872
1981-1982	228 913

Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP)

La société québécoise d'initiatives pétrolières est une entreprise industrielle et commerciale engagée dans la recherche, la production et la vente d'hydrocarbures. Depuis sa création en 1969, SOQUIP a concentré ses efforts sur l'exploration du sous-sol québécois afin d'en

identifier les structures pétrolières et gazières et de mettre en valeur les réserves exploitables. La société est aussi présente dans d'autres régions du Canada, notamment en Alberta.

Jusqu'en 1981-1982, les AST de SOQUIP consistent essentiellement en activités de recherche géologique et géophysique. Les dépenses afférentes à ces activités varient considérablement d'une année à l'autre, en fonction des possibilités d'exploitation, des besoins et de la programmation. En 1981-1982, s'ajoutent des études sur l'environnement et des études de faisabilité.

SOQUIP

	Recherches géologiques	Recherches géophysiques	Etudes	Total
1977-1978	167 805	627 969	-	795 774
1978-1979	204 895	1 561 440	-	1 766 335
1979-1980	192 960	424 850	-	617 810
1980-1981	170 090	360 591	-	530 681
1981-1982	164 000	924 000	851 000	1 939 000